



LA REF

LA REVUE DE L'ÉQUITATION - N°116 - MAI 2010

PREMIER SAUT HERMÈS

Les chevaux en pleins Champs



NATIONAL ENSEIGNANTS

La 3^e édition du rendez-vous des enseignants aura lieu au Parc Equestre Fédéral les 18 & 19 octobre. Règlement et conditions de participation Page 36



FORMATION BFEH

La première formation au Brevet Fédéral Equi-Handi organisée par le CRE IDF s'est déroulée à Chaville. Compte-rendu . . . Page 28



ADHÉSIONS LICENCES

Le sens et les atouts de l'adhésion FFE et les nouveaux avantages de la licence grâce à la page Cavalier FFE. Dossier Page 22





LeMemoClub - Mai 2010

A consulter régulièrement sur www.ffe.com/club/LeMemoClub

Grand Tournoi



Clôture des engagements le **lundi 10 mai à minuit**.

Rendez vous du 22 au 24 mai au Parc Équestre Fédéral qui revêtira pour l'occasion les couleurs de l'Argentine. Retrouvez les informations concernant la compétition, les qualifications, le programme, les horaires... sur le site du Grand Tournoi.

National Enseignants

L'édition 2010 du grand rendez-vous sportif des enseignants et élèves enseignants aura lieu au Parc Equestre Fédéral de Lamotte les **lundi 18 et mardi 19**



octobre. Prenez date pour ce rendez-vous de la profession autour des pistes de CSO, hunter, dressage et CCE. 3 niveaux par discipline.

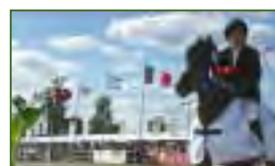
A vos DUC



Inscrivez vos concours de l'été et de l'automne sur internet. Vous avez jusqu'au **15 mai 2010** pour saisir les DUC de vos nouveaux concours qui se dérouleront du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010.

Generali Open de France

Clôture des engagements pour les poneys le **lundi 7 juin à minuit**. Dernière ligne droite pour réserver vos box et vos parcelles. Téléchargez votre bon de réservation sur le site du Generali et renvoyez-le sans tarder.



Trophée FFE des sites internet



Clôture des inscriptions au premier trophée FFE des sites internet le **31 mai 2010**. Inscrivez-vous...

Tous les centres équestres et comités équestres à jour de leur cotisation peuvent s'inscrire par mail à developpement@ffe.com.

Avantages POINT.P / DSC

La FFE vient de renouveler son partenariat avec POINT.P. Cette année, il est étendu au réseau DSC, Distribution Sanitaire Chauffage. Découvrez tous les avantages consentis aux clubs FFE par le numéro 1 de la distribution de matériaux de construction en France.



Nouveau : Les Petites Annonces du Cheval



Les Petites Annonces du site FFE ont fait peau neuve, elles sont désormais disponibles à l'adresse suivante : annonces.ffe.com. 10 annonces gratuites par an pour les clubs adhérents.

Véritable site dédié pour acheter ou vendre un cheval, du matériel, un bien immobilier... Idéal aussi pour proposer ou trouver des pensions, des emplois, des véhicules...



Club des supporters Jeux Mondiaux de Lexington



Organisés tous les 4 ans, les Jeux Equestres Mondiaux réunissent les championnats du monde de saut d'obstacles, concours complet, dressage, attelage, endurance, voltige, reining et nouveauté 2010, dressage para-équestre. Ils auront lieu au Kentucky Horse Park de Lexington du 25 septembre au 10 octobre. C'est la première fois que les USA accueillent les JEM. Rejoignez le club des supporters de la FFE pour organiser votre voyage. Les supporters seront pour la première fois logés dans le même hôtel que le staff France. www.ffe.com/cavalier



Photos : FFE/PSV/DL/EB/Maindru, Collection



Fédération Française d'Équitation

Actualité

Le MemoClub	Opérations et dates à retenir	2
L'essentiel de vos rendez-vous	A noter sur votre agenda	4
L'édito de Serge Lecomte	Soyons de bons enseignants	5
Revue de presse mars-avril 2010	A la une, aux oubliettes	12
On en parle au Club House	L'actualité en bref	14
Ventes Cavalescence	De l'éleveur au cavalier	30

Sport

Saut Hermès au Grand Palais	Du grand sport sous la nef	6
Grand National 2010	Printemps révélateur de talents	8
Actualités sportives	Les dernières performances	10
Generali Open de France 2010	Dernières vérifications	31
Actualités FFEcompét	Qualification et classement permanent	32
Organiser un concours FFE	Opérations simplifiées	34
3° National Enseignants	Barèmes techniques	36

Formation

Sportifs de haut niveau	BPJEPS	27
BFEFH Mental en Ile de France	Une première réussite	28
Certificat Fédéral d'Encadrement Educatif	S'investir pour bien animer	29
Calendriers	Examens et formations 2010	41

Clubs

Semaine du développement durable	Quand les clubs s'engagent !	16
POINT.P partenaire des clubs	Valorisation de la chaleur souterraine	18
Sites internet des clubs et des OD	Trophée FFE des meilleurs sites	20
Espaces à découvrir sur www.ffe.com	Mini-sites, annonces et statistiques	21
Adhérer à la FFE	Club FFE, la référence	22
Atouts et avantages de la licence fédérale	Plus qu'une assurance, une appartenance !	24
Le GHN vous informe	Les droits SACEM	40
Cheval Qualité France vous informe	Améliorer les établissements équestres	42
Bienvenue aux nouveaux adhérents	Du 10 mars au 9 avril 2010	46

Références

Services FFE	Carnet d'adresses	38
Avis d'appel public à la concurrence	Qualité & économique et social	38
Agence Française de lutte contre le dopage	Extraits de décisions	44



Photos : L'Image du Jour, FFE/PSV/EB, CE de Chaville

JUSQU'AU 11 NOVEMBRE À CHANTILLY

Nouveau spectacle *Un Prince russe à Chantilly*. Le Musée Vivant du Cheval retrace dans un spectacle inédit l'accueil à Chantilly le 10 juin 1782 par Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, du tsarévitch Paul 1^{er} et de son épouse Maria. Troïkas, voltiges cosaques, cavaliers bouriates sont au rendez-vous ! www.museevivantducheval.fr

LE 9 MAI À VITTEL

Ventes Cavalescence. La prochaine vente Cavalescence, dont l'objectif est de proposer aux amateurs des chevaux « bien dans leur tête » et convenant à leurs objectifs, aura lieu le 9 mai à Vittel, 88. Voir page 26. www.cavalescence.fr

DU 13 AU 16 MAI À LA BAULE

Jumping International de France. Étape de la Coupe des Nations FEI et du French Tour. Coupe des Nations le vendredi 14, Derby de la Région des Pays de la Loire le samedi 15, Grand Prix Longines de la Ville de la Baule le dimanche 16. www.labaule-cheval.com

DU 13 AU 16 MAI À CLUNY

Pro Elite Grand Prix. 5^e étape du Grand National de saut d'obstacles. T 06 07 28 90 54

DU 13 AU 16 MAI À AUVERS

Pro Elite Grand Prix. 3^e étape du Grand National de dressage. www.auvers-jump.com

DU 22 AU 24 MAI À LAMOTTE

Le Grand Tournoi. Le grand rendez-vous des sports équestres collectifs. Championnats de France horse-ball jeunes et club, championnats de France pony-games en paire et Grand Tournoi de polo. Clôture des engagements le lundi 10 mai à minuit. Règlement REF 114 p 32. www.ffe.com

DU 4 AU 6 JUIN À SAUMUR

8^e Printemps des Ecuyers. Jean-François Pignon s'associe au Cadre Noir de Saumur dans une scénographie mêlant cascades équestres et équitation académique. www.cadre-noir.fr

DU 4 AU 6 JUIN À LIGNIÈRES EN BERRY

Pro Elite Grand Prix. 6^e étape du Grand National de saut d'obstacles. *Ecurie Deuquet* T 06 03 89 31 01 www.polechevaletane.com

DU 10 AU 12 JUIN À CANNES

Jumping de Cannes. CSI 5* 3^e étape du French Tour, 4^e étape du Global Champions Tour avec un Grand Prix de France doté de

300 000 euros, la 3^e plus grosse dotation au monde. CDI 5*, étape du Dressage World Master. www.jumpingcannes.com

DU 11 AU 13 JUIN À DEAUVILLE

Pro Elite Grand Prix. 7^e étape du Grand National de saut d'obstacles. www.deauville-cheval.com

DU 18 AU 20 JUIN À VITTEL

Pro Elite Grand Prix. 3^e étape du Grand National de concours complet. www.vittelpourlecheval.fr

DU 1^{er} AU 4 JUILLET À JARDY

Amateur Equipe. Championnats de France par équipes en CSO, dressage et concours complet Amateur. Règlement REF 114 p 31. www.concours-jardy.ffe.com

DU 3 AU 25 JUILLET À LAMOTTE

Generali Open de France. Poneys du 3 au 11. Clubs du 17 au 25. Clôture des engagements poney le lundi 7 juin à minuit. Toutes les infos officielles REF 112 p 54. www.ffe.com

DU 23 AU 25 JUILLET À CHANTILLY

Jumping International de Chantilly. CSI 5*, 4^e étape du French Tour, sur l'un des plus beaux sites au monde, entre les Grandes Ecuries du VII^e prince de Condé et le château du duc d'Aumale. www.jumping-chantilly.com

DU 23 AU 25 JUILLET À VIZILLE

47^e Equirando. Préparez votre périple au cœur du Dauphiné, vers la cité de la Révolution Française. Nombreuses animations et présence de Jean-Marc Imbert et de sa troupe. www.equirando.com

DU 26 AU 29 AOÛT À LAMOTTE

6^e Meeting des Propriétaires. Adoptez la Meeting Attitude pour le championnat de France des cavaliers propriétaires en saut d'obstacles, concours complet, dressage et hunter. Championnat de France d'équitation western et Master Pro de reining comptant pour la qualification aux JEM de Lexington. www.ffe.com

DU 25 SEPT AU 10 OCT À LEXINGTON, USA

Jeux Equestres Mondiaux. Pour la 1^{ère} fois depuis leur création, les Jeux Equestres Mondiaux auront lieu hors du continent européen. Les meilleurs mondiaux en saut d'obstacles, concours complet, dressage, attelage, endurance, voltige, reining et nouveauté 2010, dressage para-équestre. Le horse-ball sera présent en démonstration. www.fei.org



La REF*La Revue de l'Équitation***SECRETARIAT**Parc Equestre. 41 600 LAMOTTE
T 02 54 94 46 72 F 02 54 94 46 77
Mèl laref@ffe.com**RÉDACTRICE EN CHEF**

Danielle Lambert

RÉDACTIONFrédérique Monnier,
Delphine Raoul,
Mathias Hebert**ICONOGRAPHIE**

Elodie Brunaud

PHOTOS COUVERTUREF Chéhu, l'Image du Jour,
CE de Chaville**PHOTO LICENCE**

FFE/E Knoll

PHOTOSFFE/PSV/Maindru/EB,
Ariège à Cheval,
CDE 61/ Attelage P Rebulard,
CE de Chaville, F Chéhu,
Cheik Saaidou/Min.agri.fr,
H Delambre, B Fert, FNC/Pfister,
l'Image du Jour, G Henry,
Les Garennes, A Laurieux/IFCE-ENE,
PUM Plastiques/F Dunouau,
SHPF**ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO**Sophie Aujard, Vincent Boubet,
CQF, Hervé Delambre, Sophie
Dubourg, GHN, FFEcompét,
Stéphane Lemasson, POINT.P,
Alice Ragot, Katia Servais**ABONNEMENT**1 an : 50 €
1 an adhérent : 25 €**GRAPHISME**Pauline Napoly pour X. Gassel
communication**RÉALISATION - IMPRESSION**IDP Grignon
77370 FONTENAILLES**ISSN**

1624-7892

TIRAGE

7 300 exemplaires

DOCUMENTS JOINTSAffiche *Robin des Bois***FEUILLE D'EXPÉDITION**

Feuille page cavalier

ÉDITEURFédération Française d'Équitation
Parc Equestre
41 600 Lamotte**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Serge Lecomte

Soyons de bons enseignants

Déjà la fin d'une année d'activités équestres rythmées, pour la plupart d'entre nous, par le calendrier scolaire.

Le moment est venu de faire le point des acquis de nos cavaliers. La meilleure façon de réussir cette évaluation est de leur faire passer les Galops et Degrés. C'est l'opportunité de mettre en valeur les progrès accomplis et de définir les projets de progression pour la prochaine saison.

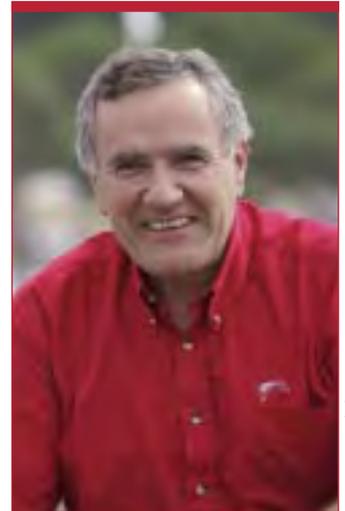


Photo : FFE/PSV

C'est à l'enseignant de tracer les perspectives pour que l'élève se motive davantage et décide de poursuivre l'équitation. L'abandon résulte souvent de ce petit manque d'encouragement que le quotidien nous fait oublier. La « bonne rentrée » se prépare dès maintenant, au même titre que les vacances d'été.

Bon courage pour mettre en œuvre ce petit plus qui vous apportera davantage de satisfaction dans la conduite de vos activités pédagogiques.

Serge Lecomte

Grand Tournoi

Clôture des engagements le **10 mai à minuit.**Dernier concours qualificatif le **9 mai.**

Generali Open de France Pony

Clôture des engagements le **7 juin à minuit.**Dernier concours qualificatif le **6 juin.**

Generali Open de France Clubs

Clôture des engagements le **21 juin à minuit.**Dernier concours qualificatif le **20 juin.**

Force réglementaire

Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations qui y sont publiées ont force réglementaire, sauf pour les concours où c'est le site internet qui a force réglementaire.

Fermetures bureaux

Les bureaux de Lamotte et Boulogne seront fermés le vendredi 14, le lundi 24 et vendredi 28 mai 2010.

Saut Hermès au Grand Palais

1 Les sports équestres font leur retour au Grand Palais, pour la 1^{ère} fois depuis 1957.

2 Marcus Ehning et *Sabrina* remportent le Grand Prix Hermès, épreuve phare du dimanche.

3 Le public a pris plaisir à voir évoluer les chevaux dès le paddock.

4-5 Le *Charivari Equestre* présenté par l'Académie Equestre de Versailles sur une chorégraphie de Bartabas, très couleurs Hermès, a fait un tabac.

6 Le savoir-faire Hermès s'affichait tout autour de la piste, à commencer par les célèbres carrés.

7 La nef du Grand Palais donnait à la piste une dimension magique.

8 D'Hermès à Pégase...

9-10-11 Pénélope Leprévost / *Mylord Carthago* et Kevin Staut / *Kraque Boom* remportent le Saut Hermès, épreuve par couples du samedi.

12 Simon Delestre et *Orphée de l'Ilon* remportent l'épreuve d'ouverture du CSI 5* le vendredi.

Les 3 000 licenciés FFE invités par Hermès ont apprécié d'être reçus avec une grande courtoisie et des discours d'accueil très chaleureux pour une exceptionnelle après-midi de grand sport. Ils tiennent à remercier la maison Hermès pour cette formidable initiative.

13 Les Champs Elysées pavoisés aux couleurs du Saut Hermès.

Photos : F Chéhu et FFE/EB





6 7
8



9 10



11



12 13



Printemps révélateur

Valeurs sûres, Issartel, Touzaint, et nouveaux talents, Bourdon, Lion et Béatrix, se partagent la une d'un Grand National dominé par Kinton-Passier et DC Production.

KINETON-PASSIER SUR SA LANCÉE

Le lancement du Grand National de dressage a eu lieu le week-end du 20 mars à Compiègne. Premiers à entrer sur le rectangle, Rémy Issartel et *Hilton du Clotobie*, représentant l'Ecurie Kinton-Passier, victorieuse l'année dernière, tournent à 67,277 % et remportent l'épreuve devant les Ecuries Cavaloisirs-De Lauture (G Mathieu / *Das Bin Ich*) et Normandie Team (JP Siat / *Greystoke*) (4).

15 jours après, Rémy Issartel et *Hilton du Clotobie* (7) s'imposent de nouveau lors de la 2^e étape à Jardy, devant les Ecuries Normandie Team, grâce à Ludovic Henry / *Dartagnan* et Kinton-Sprenger (P Subileau / *Sejlgard Carlos*) (8). A mi parcours de cette édition 2010 du Grand National, Kinton-Passier (R Issartel-J Chevanne) mène la danse devant Normandie Team (L Henry-JP Siat) et Cavaloisirs-De Lauture (G Mathieu-C Gosselin).

Mention spéciale pour Antoine Lion (3) qui remporte le challenge Sellerie Butet des jeunes à Compiègne et Jardy. Cet étudiant en 5^e année de pharmacie et en master 2 de biotechnologie profite du Grand National pour sa 1^{ère} saison en grand prix avec son Westphalien de 12 ans. « J'ai *Concerto* depuis qu'il a 6 ans. Nous avons fait 3 championnats d'Europe en juniors et jeunes cavaliers ainsi que la finale du championnat du Monde des Jeunes Cavaliers à Francfort en 2008 où nous nous sommes classés 3^e. » Antoine fait équipe avec Marc Boblet constituant l'Ecurie Château des Iles : « Marc et Luc Teyant, responsable du Château des Iles souhaitaient lancer un jeune sur le Grand National ». A Compiègne, Antoine et *Concerto* sortent avec une moyenne de 64,50 %. A Jardy, malgré beaucoup de vent, le couple tourne honorablement à 62,62 %. « Ce début de saison est encourageant, nous allons travailler afin d'améliorer les airs relevés », se réjouit ce jeune cavalier entraîné par Serge Cornut.

BRANACK-HUON REMPORTE AUVERS

5 des 44 couples engagés sur la 2^e étape du Grand National CSO à Auvers-Carentan sont qualifiés pour le barrage. Seul sans faute, Alain Bourdon associé à *Kassandra Erger*Kerto* (1) permet à Branack-Huon de monter sur la 1^{ère} marche du podium. Team Askara est 2^e grâce à Florian Angot et *Made in Sémilly* suivi de Cheval Shop-Ges Transports, Vincent Blanchard / *L'Amour du Bois*HN* (2).

A l'issue de cette 2^e étape, Litière-Cheval.com-TM-Sport.fr avec Valentin Marcotte et Aymeric Azzolino est



1
2



3
4



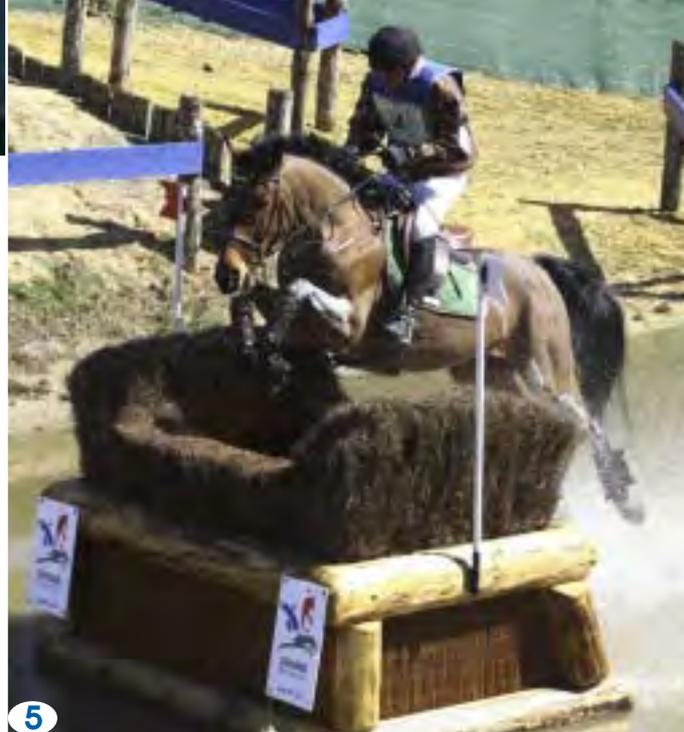
de talents

en tête du classement. Sont 2^e ex aequo Selles Delgrange France (Pauline Guignery-Xavier Vacher) et Branack-Huon (Alain Bourdon-Jean Le Monze).

Alain Bourdon fait pour la 2^e année le circuit Grand National en Ecurie après avoir fait quelques Grands Prix du circuit en individuel. « Au début, je me servais de ce circuit pour mettre Kassandre à niveau. Cela me permettait de faire des 150 pour être à l'aise sur des 145. Puis j'ai senti que ma jument passait un cap. » Le cavalier breton passe en avant-dernier du barrage : « Comme il n'y avait aucun sans faute, j'ai opté pour un bon rythme sans prendre de risques en soignant mon tour particulièrement sur le dernier obstacle très fautif. » Objectif réussi puisque Alain et Kassandre sont les seuls doubles sans faute du Grand Prix. « Kassandre et moi, nous nous connaissons maintenant par cœur. Nous allons continuer à apprendre afin de progresser. Le Grand National est un circuit intéressant qui a pour mérite de mettre en valeur nos sponsors. »

DOUBLE VICTOIRE POUR DC PRODUCTION

16 Ecuries ont pris le départ de la 2^e étape du Grand National de complet à Saumur. DC Production s'impose de nouveau grâce à la performance de Nicolas Touzaint, cette fois avec *Hildago de l'Île* qui faisait sa rentrée. Tout comme à Tartas, c'est Equiwell.com-CSEM qui se classe 2^e, ici avec Stanislas de Zuchowicz et *Quirinal de la Bastide* (6). Le podium est complété par François Tanguy Prestige grâce à *Jérémy Béatrix* et *Misleading de Gontery* (5) qui remportent aussi le challenge Sellerie Butet des jeunes « *Misleading* est né à la maison et je l'ai dressé moi-même » explique son cavalier qui avait fait 3 étapes du Grand National en 2009 sans faire partie d'une Ecurie. « Saumur était le 1^{er} Pro Elite Grand Prix de la saison 2010 pour *Misleading*. Nous nous classons 7^e à l'issue du dressage. Un sans faute avec seulement 5 secondes de temps dépassé sur un cross gros, technique et avec un temps très difficile à respecter nous fait remonter de 2 places. Enfin, nous signons l'un des rares CSO sans faute de *Misleading* - nous avons toujours l'habitude de faire 4 points - sur un parcours sélectif et avec un temps très serré, ce qui nous fait encore gagner 2 places. » Le jeune cavalier de 26 ans a pour objectif de se qualifier en 3* tout en poursuivant le Grand National « Courir en équipe offre une motivation supplémentaire. C'est un véritable objectif car lorsqu'on défend les couleurs d'une Ecurie, on fait tout pour la valoriser. Le Grand National permet aux jeunes de se frotter aux cavaliers expérimentés comme Jean ou Nicolas, ce qui est très encourageant pour des cavaliers comme moi. ». A l'issue de cette étape saumuroise, DC Production, Nicolas Touzaint-Eric Vigeanel est en tête suivie de Equiwell.com-CSEM, Stanislas de Zuchowicz-Donatien Schauy et de Garde Républicaine-CSEM avec Fabrice Lucas et Didier Willefert. - F Monnier



5
6



7
8



Photos : FFE/PSV



Tim Hadaway et Pascal Dubois - Photo : FFE/NK

▲ JO 2012

Pascal Dubois et Nici Kennedy ont été reçus à Londres le 11 mars par Tim Hadaway, le manager des compétitions équestres des JO 2012, afin de visiter Greenwich Park où auront lieu les épreuves équestres. Le cross aura lieu sur un site privilégié surplombant la ville de Londres et la Tamise. La grande carrière sera située en face de Queen House, fleuron de l'architecture anglaise. - FM

▲ COUPE DES NATIONS FEI

Pour la 2^e année consécutive, Meydan sponsorise la Coupe du Monde FEI de saut d'obstacles. - FM

▲ CSI W 5* DE S'HERTOGENBOCH

Le 27 mars, Kevin Staut et *Silvana* remportent la grosse épreuve du samedi lors de l'Indoor Brabant de S'Hertogenboch, NED, avec le meilleur temps d'un barrage à 13 concurrents. - FM

▲ CSI 4* DE COMPORTA

Triplé français lors du CSI 4* de Comporta, POR, le week-end du 20 mars. Olivier Guillon associé à *Lord de Theize* remporte le Grand Prix suivi d'Olivier Desutter / *Aranaka* et Régis Villain / *Monark*. - FM

▲ CSI 3* DE VEJER DE LA FRONTERA

2^e du Grand Prix la semaine d'avant, Michel Robert et *Kellemoi de Pépita* remportent le Grand Prix du CSI 3* de Vejer de la Frontera, après avoir été les plus rapides des 10 barragistes. - FM

▲ CSIO DE MANERBIO

La France s'est brillamment illustrée lors du CSIO de Manerbio, It, le week-end de Pâques : 4 cou-

pes des nations, 4 podiums !

L'équipe de France jeunes cavaliers composée d'Aymeric Azzolino / *Moustic des Flayelles*, Julia Dallamano / *Aramis des Fontaines*, Igor Kawiak / *Centino du Ry* et Jacques Helmlinger / *Milord d'Arbaz* remporte la Coupe des Nations. Les juniors avec Fanny Scalli, Margaux Bost, Kim Bost et Marlène Gaspard sont 3^e derrière l'Espagne et l'Italie. L'équipe de France Children avec Jin Aboudaram / *Kaline du Donjon*, Margaux Brouqsault / *Myflower du Valfleury*, Tressy Muhr / *Lord du Valy* et Margaux Bouchery / *Juke Box du Vent* se classe 2^e derrière l'Italie. 2^e place aussi pour l'équipe de France poney composée de Maxime Couderc, Axel Le Diberder, Robin Muhr et Eva Tournaire. - FM

▲ CDI 3* D'ADDINGTON

Marc Boblet et *Whitni Star* se classent 3^e du CDI 3* d'Addington, GB, le 4 avril avec une moyenne de 67,3617 %. - FM

▲ CVIO 2* DE SAUMUR

2 podiums pour la France lors du CVIO 2* de Saumur du 2 au 4 avril. Vainqueur l'an dernier, Nicolas Andréani / *Idefix de Braize* / Marina Joosten-Dupon se classe de nouveau 1^{er} de la catégorie individuel hommes grâce à une très belle prestation lors de la libre du dimanche. Ivan Nousse / *Carlos 190* / Danièle Nousse est 3^e de cette même catégorie. La France avec Stéphanie Charbuillet, Nicolas Andréani et l'équipe de

Thiers se classe 2^e de la Coupe des Nations derrière la Grande-Bretagne. - FM

▲ HORSE BALL PRO ELITE

A l'issue des 7^e et 8^e journées du championnat de France de horse ball Pro Elite qui se sont déroulées à Saumur les 27 et 28 mars, Bordeaux confirme sa position de leader avec une bonne longueur d'avance. Arles est 2^e devant Chambly, Angers et Saumur. Prochaine étape les 1^{er} et 2 mai à Soissons où Bordeaux affronte Chambly et Arles...- FM

▲ SMS DU 18 AVRIL

• Finale de la Coupe du Monde de CSO à Genève : Les 3 Français qualifiés, Kevin Staut, Patrice Delaveau et Pénélope Leprévost parviennent en 3^e manche de la finale. La meilleure performance tricolore est signée par Kevin Staut et *Silvana* qui se classent 7^e.

• Master Pro de CCE : Donatien Schauly et *Ocarina du Chanois* remportent le championnat de France Master Pro Elite devant Arnaud Boiteau avec Expo du Moulin et Maxime Livio avec Jaipur II.

• Classement du Grand National CSO à l'issue des étapes de Jardy et Chantilly : 1 Ecurie Branack - Huon (Alain Bourdon - Jean Le Monze), 2 Ecurie Selles Delgrange France (Pauline Guignery - Xavier Vacher), 3 Ecurie Litiere-Cheval. Com - Tm-Sport.Fr (Valentin Marcotte-Aymeric Azzolino). Davantage d'infos dans la REF de juin.

Grand Tournoi

Du 22 au 24 mai les sports équestres collectifs ont rendez vous au Parc Equestre Fédéral pour les championnats de France de horse ball jeunes et clubs, de pony-games en paires et le Grand Tournoi de polo. 40 titres seront mis en jeu pour plus de 1 500 joueurs de sept ans et plus qui s'affronteront sur 12 terrains de compétition dans une ambiance haute en couleurs. Nouveauté 2010, l'Argentine, pays du polo par excellence, sera à l'honneur grâce à de nombreuses animations. Clôture des engagements le 10 mai à minuit. grandtournoi.ffe.com - FM



SERIPUB-CREATION



FLOTS - PLAQUES

TROPHEES - SIGNALISATIONS



**-NOUVEAU-
PLAQUES ET FLOTS
AVEC PHOTOS**



PRIX CHOC
PRIX CHOC
0.99€

PRIX CHOC
PRIX CHOC
0.95€

CONSULTER NOS PROMOS ET CADEAUX

**-NOUVEAUX-
MODELES
DE PLAQUES PVC**

**-NOUVEAU-
MÊME
FLOTS FANTAISIES**

www.seripub-flots.fr



**-NOUVEAUX-
MODELES
DES PLAQUES SIGNEES**



PRIX CHOC
PRIX CHOC
3.20€



Bureau - 53440 MARCILLE LA VILLE - Fax : 02.43.00.74.53 - contact@seripub-flots.fr

02.43.00.77.10



27.80€
BOURSES
DES
PIEDS

7.55€
RAMASSER
LES CROTTINES



PRIX CHOC
PRIX CHOC
2.70€

LOT DE COUPES



A la une, aux oubliettes

Totale absence de l'équitation dans le numéro spécial de *L'Equipe Magazine* qui n'a pas vu l'ombre d'un cheval dans sa rétrospective de 30 ans de sport en France. Explosion médiatique du premier Saut Hermès. Revue de presse du mois toute en contrastes.

Un Saut si fabuleux !



Top 10 à Paris en décembre « vainqueur sans conteste au Grand Palais, hier à Paris, l'Allemand collectionne les victoires dans notre pays. »

Reiterrevue.de file la métaphore du saut dans la ville de l'amour « Saut Hermès : Marcus Hening gewinnt » et « Springen in der Stadt der Liebe ». Du côté du Canada, Eric Lamaze s'est exprimé sur la beauté des lieux et la particularité de concourir en plein centre de Paris sur *Horse-canada.com* « It is a nice show in a beautiful setting, the entire building is glass so all the natural light comes through, and you are in the middle of downtown Paris. » Second le vendredi dans l'épreuve d'ouverture, vainqueur le samedi avec Hickstead, au micro le dimanche pour commenter la reconnaissance du Grand Prix Hermès, Eric Lamaze n'a cessé régaler le public tout au long de ce week-end. « Trois jours de belles retrouvailles » et « Cela valait le déplacement ! » concluront respectivement *LeFigaro.fr* et *Equivista*. A noter d'une pierre blanche dès que la date de la seconde édition sera connue. - Delphine Raoul

Avec son Saut sous la nef du Grand Palais, Hermès a offert aux chevaux et à l'équitation un magnifique écrin de visibilité dans les médias.

Depuis l'arrêt de sa collaboration avec le très chic Prix de Diane, Hermès, nous explique *Paris Match*, s'était fixé un objectif « Faire revenir le cheval au cœur de Paris. Trois ans plus tard, c'est chose faite. L'événement ne pouvait trouver plus bel écrin que le Grand Palais, fraîchement rénové. » « Hermès habille aussi les chevaux », titre le reportage TV de *Stade 2* sur le grand sellier français. *L'Equipe Magazine* publie une double page photo d'une prise de vue renversante de Kraque Boom et de son cavalier Kevin Staut au-dessus d'un obstacle avec en arrière plan le dôme de la verrière. Légende : « cinq étoiles en équita-

tion, c'est comme en hôtel [...] c'est carrément de l'or en barre ». *Le Figaro Magazine* opte pour une double page photo mise en scène : « Michel Robert [...] qui franchit avec une aisance déconcertante la table enchantée dressée pour d'étonnants invités sous la verrière du Grand Palais ». La plus belle épreuve du week-end était le Grand Prix Hermès, avec ses obstacles à 1,60 m et son tracé très technique, elle a su ravir le public du Grand Palais. « Une entrée des cavaliers sous les gradins et les acclamations qui résonnent sous la verrière » souligne *LeParisien.fr*. « Les quatre mille personnes venues pour l'apothéose dimanche ont salué le talent des cavaliers et la beauté de leurs montures » retient *LeFigaro.fr*. *L'Equipe* rapproche le succès de Marcus Ehning de sa victoire au



L'EQUIPE
MAGAZINE

LE FIGARO
MAGAZINE



▲ **GRAND RETOUR DU TREC EN GUYANE**

« Les maîtres de la savane » titre le quotidien régional *France Guyane* à propos de l'épreuve de Trec organisée il y a quelques semaines en Guyane.

« Une trentaine de cavaliers répartis en huit équipes ont pris le départ du Trec Inter-Tropiques », une belle réussite pour les organisateurs qui marque le retour de ce type d'épreuves de très bon niveau en Guyane. - DR

▲ **2,05 MÈTRES ET 1,5 TONNE**



C'est la taille et le poids de Noddy, le plus grand cheval du monde. *RTLInfos.be* nous raconte que lorsque « Jane Greeman a acheté Noddy [...] elle savait déjà que son patrimoine génétique le prédestinait à devenir un fier étalon.

Mais de là à imaginer qu'il allait devenir le plus grand cheval du monde, il y avait un pas... ». Noddy vit en Australie, où il débute une carrière dans le show-business. - DR

Plus fort que la crise

Sous le titre « Les chevaux de concours hippique passent l'obstacle de la crise. » *Le Figaro Economie* précise : « 92 000 ventes d'équidés ont été répertoriées en 2009 », « même si l'an dernier le nombre de transactions s'est maintenu, les prix ont chuté de 15% », « près de 100 000 équidés changent toujours de main chaque année. » Sans oublier les « quelques 50 000 équidés sans papiers



qui n'entrent dans aucune statistique. » « Les ventes de chevaux sont restées très actives : toutes races et disciplines confondues. » Encourageant. - DR

Décourageant

Plus fort que l'homme invisible, il y a le sport invisible. Pour *L'Equipe*, il a un nom, c'est équitation. Il suffit pour s'en convaincre, de lire le numéro spécial 30 ans de *L'Equipe Magazine*. Une belle couverture rouge, un vrai numéro bilan avec le top couvertures, Platini, les grands événements, les stars, les grands sports, les petits sports. Au fil des 122 pages, on guettait l'équitation. Même si on rêvait d'une page, on se serait contentés d'un petit article, d'un encadré, d'une brève... Plus machos que ça



tu meurs, les confrères y sont allés d'une playmag, Anouska l'écuyère, pour seule référence équestre. Une belle claque aux adeptes du troisième sport le plus plébiscité par les Français. Léon Zitronne doit s'en retourner dans sa tombe. Quoique... - DL

T'es où ? Tu fais quoi ?

Cette revue de presse nous montre chaque mois un traitement très paradoxal de l'actualité équestre dans la presse non spécialisée. On note globalement davantage d'articles, davantage de pages télévisées, mais c'est un peu comme si les

médias ne savaient pas dans quelle case ranger l'équitation. Les pages sport nous connaissent peu, tandis que nous émergeons au hasard des inspirations dans les pages people, voyages ou économie... Vaste sujet de réflexion. - DL

www.cheval-savoir.com

www.cheval savoir.com est un site dédié à une meilleure connaissance des chevaux et de toutes les formes d'équitation. Il publie tout les mois une revue disponible uniquement sur internet. Avec ses nombreuses rubriques, actualités, les questions et leurs réponses, interviews, dossiers, reportages... le mensuel *Cheval Savoir* propose une multitude d'articles rédigés par des spécialistes français et étrangers. - DR





Photo : Ariège à Cheval

▲ ARIÈGE À CHEVAL

Les 3 et 4 juillet, un rassemblement de cavaliers randonneurs est organisé au parc de la préhistoire de Tarascon sur Ariège. Possibilité de venir en randonnée accompagnée d'une durée de 2 à 8 jours ou bien de façon indépendante. Animations, village équestre, conférences sur la randonnée équestre auront lieu pendant ces 2 jours. www.ariège-a-cheval.fr.

▲ PRIX PÉGASE ENE

10 ouvrages concouraient pour l'édition 2010 des prix littéraires décernés par l'Académie Pégase. Le prix Pégase-ENE qui récompense depuis 1989 un ouvrage sur le cheval et l'équitation, contribuant à une large diffusion de la culture équestre, a été remis à Adeline Wirth pour son roman *Palefrenière*, voir REF 109 p 16. Quant au prix Spécial Cadre Noir qui distingue une publication destinée aux professionnels et aux universitaires, il a distingué *Une civilisation du Cheval* de Carole Ferret. La remise des prix a eu lieu le 11 avril à Saumur. - FM



La remise des prix dans le Grand Manège de l'IFCE
Photo : G Henry

▲ CAVALIERS SEULS

Sortie en salle le 5 mai du 1^{er} film réalisé par Jean Rochefort en collaboration avec Delphine Gleize. Ce documentaire de 90 mn dresse le portrait de Marc Bertran de Balanda. Ancien champion de saut d'obstacles et séducteur inlassable, Marc, amputé des 2 jambes et d'un poumon, occupe, du haut de son fauteuil électrique, un minuscule deux-pièces aménagé dans un box. Il se raccroche à la vie grâce à Martine, charmante auxiliaire de vie qui le couve d'un amour inclassable et à Edmond, jeune cavalier prometteur. A noter que *Cavaliers seuls* est aussi le 1^{er} film coproduit par Equidia pour le grand écran. - FM

▲ KEMO AU PIN



Photo : SHPF

Arrivé le 1^{er} avril au Haras du Pin, Hannah Hill Kemo Sabe dit Kemo n'est pas un poisson d'avril ! Il s'agit d'un étalon perchon importé des États-Unis afin de sail- lir les juments de son berceau de race d'origine. - FM

▲ PROVINS

Cité médiévale inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, Provins accueille pendant la saison touristique plusieurs spectacles équestres. *Arkhangai* évoque l'univers des cavaliers des steppes et *La légende des chevaliers* retrace l'épopée de Thibault IV, comte de Champagne. www.provins.net. - FM

▲ UNE CIVILISATION DU CHEVAL

S'appuyant sur plus de 10 ans de recherche sur le terrain, Carole Ferret retrace dans une étude approfondie qui se lit comme un récit de voyages, tous les usages du cheval dans la vie quotidienne des peuples turco-mongols de Sibérie et d'Asie centrale. *Une civilisation du cheval* par Carole Ferret. Ed Belin. - FM



▲ ECOLE FRANÇAISE

Dans le tome 2 de son *Histoire de l'école française d'équitation*, voir REF 114 p 16, Dominique Ollivier revient sur les écu- yers qui ont marqué le XIX^e, dont le plus marquant fut François Baucher. L'au- teur détaille de façon approfondie les théories et la vie de cet écuyer, en évoquant le contexte des luttes qui l'ont opposé à l'équitation militaire prônée par d'Aure. *Histoire de l'école française d'équi- tation* par Dominique Ollivier. Ed Hippos. - FM



▲ INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'EQUITATION

Philippe de Guenin, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, a été nommé directeur gé- néral de l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation, IFCE, par décret du 26 mars 2010. Robert d'Artois de- vient directeur-ad- joint chargé de la formation et de la promotion de l'équitation de haut niveau. Le colonel Jean-Michel Faure est maintenu dans ses fonctions d'écuyer en chef. - FM



Ph de Guenin - Photo : Cheick SaidouMin.Agri.Fr

Energies renouvelables

La FFE s'engage en faveur de l'environnement. Elle a souscrit un contrat Equilibre auprès d'EDF concernant l'alimentation électrique du Parc Equestre Fédéral. Cela signifie que 100 % de l'énergie électrique consommée provient de sources d'énergies renouvelables. - FM



KIT PÉDAGOGIQUE

Ouvrages rédigés par la Commission Pédagogique du Poney Club de France.

RÉF	ARTICLES	PÉDAGOGIE	PRIX	QTÉ	TOTAL
LI03	De l'enfant au cavalier		20.00 €		
LI26	Du cavalier à l'enseignant		20.00 €		
LI40	De l'adulte au cavalier		20.00 €		
LI05	L'équitation par le jeu		23.00 €		
LI07	L'évaluation des quatre premiers galops		5.34 €		
LI06	L'école au poney-club		23.00 €		
LI08	Poney découverte		16.00 €		
LI17	Modèle et allures		16.00 €		
LI18	Culture équestre		20.00 €		
KIT	Kit Pédagogie : De l'enfant au cavalier, Du cavalier à l'enseignant, De l'adulte au cavalier, L'équitation par le jeu. au lieu de 82.87 €		75.00 €		

POUR VOS ÉLÈVES

LI44	1er Galop, l'exemplaire	4.00 €		
LI45	1er Galop, les 10 exemplaires	25.00 €		
LI46	1er Galop, les 20 exemplaires	42.00 €		
LI47	1er Galop, les 30 exemplaires	48.00 €		
LI48	1er Galop, à l'unité à partir de 30	1.60 €		
LI50	2ème Galop, l'exemplaire	4.00 €		
LI51	2ème Galop, les 10 exemplaires	25.00 €		
LI52	2ème Galop, les 20 exemplaires	42.00 €		
LI53	2ème Galop, les 30 exemplaires	48.00 €		
LI54	2ème Galop, à l'unité à partir de 30	1.60 €		
LI60	3ème Galop, l'exemplaire	4.00 €		
LI61	3ème Galop, les 10 exemplaires	25.00 €		
LI62	3ème Galop, les 20 exemplaires	42.00 €		
LI63	3ème Galop, les 30 exemplaires	48.00 €		
LI64	3ème Galop, à l'unité à partir de 30	1.60 €		
LI10	Poney soleil, à l'unité	3.00 €		
LI11	Poney soleil, les 10 exemplaires	19.00 €		
LI12	Poney soleil, les 20 exemplaires	32.00 €		
LI13	Poney soleil, les 30 exemplaires	36.00 €		
LI15	Poney soleil, l'unité à partir de 30 exempl.	1.20 €		

PROMOTION CLUBS

BD02	100 invitations Baptême Poney	9.50 €		
BD03	100 diplômes Baptême Poney	17.00 €		
BD06	Affiches : Le poney, la plus belle conquête de l'enfant, les 50	19.00 €		

FRAIS DE PORT*

DI02	Participation aux frais d'expédition	7.00 €	1	7,00
------	--------------------------------------	--------	---	------

TOTAL DE LA COMMANDE

L'ÉCHO DES PONEYS

"ABONNEMENT 1 AN" 45.00 €

"ABONNEMENT 2 ANS" 80.00 €

VOS COORDONNÉES

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél.

Je joins mon règlement : par chèque ou par carte bancaire :

Limite de validité : _____ Signature :

Cryptogramme : _____

(3 derniers chiffres qui se trouvent au dos de votre carte)

*Frais Expédition Etranger / Dom Tom : nous consulter

L'écho des PONEYS

Tous les mois - Uniquement par abonnement



1 Cahier FUN

des Reportages Photos

Planète Voltige - Vive les Poulains !
Anne Ball - Pony Games...

la Photo Truquée

Retrouve les 7 différentes ruses !

des Bandes Dessinées

Lampion - Polichon - Cosmos...

des Romans Photos

Plus Belle l'Ecurie...

des Posters des JEUX...



+1 Cahier SPORT ELEVAGE

VIP : Very Important Poney

Fiche détaillée sur 1 poney star

les Champions de France

C.S.O. C.C.E. Dressage :

Interviews - Photos - Résultats

Mon Lamotte à moi

Les cavaliers racontent Lamotte

Tournée des As

Interviews - Photos - Résultats

des Poneys Potins

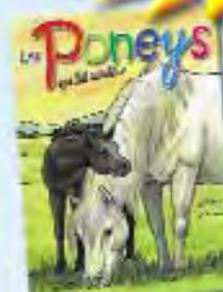
des News diverses et variées

des Petites Annonces

des Posters...



+ Les BONUS!



1 carnet

1 conte

Autocollants



www.lechodesponeys.com

LIBRAIRIE DE L'ÉCHO DES PONEYS

Quand les clubs s'engagent !

Pour la première fois en 2010, la FFE et le CNTE se sont associés au Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, MEEDDM, et ont invité les clubs, associations de cavaliers et meneurs, à organiser des manifestations au cours de la semaine du développement durable qui se déroulait dans toute la France du 1^{er} au 7 avril.

Près de 40 structures ont proposé des animations abordant au moins 2 des 3 aspects du développement durable, que sont l'environnement, l'économie et le social. Les organisateurs ont redoublé d'imagination et d'astuces pour initier et sensibiliser leurs cavaliers au développement durable.

PROPRE, NET



En Haute-Corse, le poney club Monticello proposait un « Parcours du cavalier responsable » sous forme d'itinéraire balisé avec ramassage des déchets où une quarantaine de jeunes cavaliers se sont pris au jeu. Ainsi,

dans ce poney-club, les comportements durables sont déjà mis à l'honneur tout au long de l'année. Dans l'Oise, les écuries de Captain Brown ont mis, eux aussi, un point d'honneur à sensibiliser leurs cavaliers au développement durable, et tout particulièrement à la propreté du centre équestre et de leurs lieux de promenade, en organisant une « chasse aux déchets ». Une dizaine d'enfants et adolescents ont bravé la pluie pour ramasser des déchets près du club, accompagnés dans leur tâche par quatre poneys équipés spécialement pour l'occasion de grands sacs poubelle.

ENVIRONNEMENT

Dans le Loiret, les journées étaient bien remplies pour les cavaliers de la Ferme Equestre du K Rouge. Après une matinée consacrée à la



découverte d'un parcours nature, au long duquel les cavaliers ont été sensibilisés aux changements de comportements en faveur de l'eau, de la biodiversité et des déchets, l'après-midi est dévolue à la mise en pratique des notions acquises le matin. Sous forme ludique et en utilisant un cheval ou un poney attelé, les enfants ont préparé un lopin de terre et réalisé semis et plantations diverses, en respectant la nature et l'environnement.

LUDIQUE

Le centre équestre du Pays Beaumontois, en Dordogne, a pour sa part, mis en place un rallye « petits, mais malins » ! A travers une sortie ludique à poney, à cheval ou en attelage, les enfants ont dû rivaliser d'idées pour trouver eux-mêmes la meilleure solution afin de devenir « les bons écocitoyens de demain ». Un rallye, des fiches techniques en support, des explications sur les changements de comportement sur le terrain, sans oublier les soins aux che-



Photo : CE du Pays Beaumontois

vaux et poneys ou le rangement du matériel, rien n'a été oublié ! Le centre équestre Equi-libre, dans le Maine-et-Loire a, quant à lui, couplé une sortie ramassage de déchets avec un grand concours de création d'affiches sur le développement durable. Créations originales des cavaliers, sur papier recyclé, en n'utilisant que des matériaux naturels, il leur fallait illustrer la sauvegarde de l'eau et le recyclage. Une remise des prix a récompensé les plus belles affiches en fin de journée.

CHEVAUX DANS LA VILLE

A Combo-les-bains (64), les Attelages de la Calèche Enchantée n'en sont pas à leur coup d'essai. Depuis 5 ans déjà, la présence des chevaux fait partie du quotidien de la ville où ils rendent de nombreux services à la collectivité, tant pour l'entretien des espaces verts, que la collecte des emballages recyclables, ou le ramassage scolaire et le nettoyage des berges... A l'occasion de la semaine du développement durable, une place toute particulière a été donnée au cheval avec des promenades sur-



Photo : CDE 61

Trophée du Développement Durable

Les adhérents FFE qui ont organisé un événement dans le cadre de la semaine du Développement Durable, seront prochainement amenés à déposer un dossier pour participer au Trophée du Développement Durable. Sur le même principe que le Trophée de l'Innovation Pédagogique, un jury sera chargé de choisir les meilleures initiatives qui seront récompensées lors du prochain Salon du cheval de Paris en décembre.

prises dans la ville le jeudi 1^{er} avril. Le vendredi, les habitants avaient la possibilité de délaissier leur voiture pour se rendre au marché en attelage. En fin d'après-midi, le ramassage scolaire, s'opérait toujours en calèche. Les jours suivants, une collecte des déchets recyclables s'est effectuée directement auprès des commerçants. C'est bien la ville toute entière qui s'est mise au développement durable, aidée dans sa tâche par les chevaux, omniprésents au cœur de Combo-les-Bains, pour le plus grand plaisir de tous !



long de l'année avec les scolaires et les classes vertes. Toutes choses permettant une véritable école de la nature, du lever au coucher du soleil, d'en apprécier la beauté et de mieux veiller à son entretien comme à sa préservation. L'aspect développement durable a été spécialement soigné en ménageant des postes d'observation pour commentaires, avec sessions « questions-réponses » et référence aux Galops de pleine nature. Pour les « anciens », les handicapés et non cavaliers, le même parcours peut s'effectuer en attelage. A noter le partenariat avec l'association gapoise d'insertion « Lac, rivières et sentiers ».

AU FIL DE LA RIVIÈRE



Les Ecuries de la Luye à Gap, offrent de multiples facettes – poney-club, tourisme équestre, EFE, attelage – avec un environnement privilégié, dans un espace naturel montagnoux, bordé d'une rivière, la Luye. Plusieurs sources naturelles, des prés, plus de 20 espèces d'arbres, une flore et une faune aquatique spécifique, avec possibilité d'examiner les traces d'animaux l'hiver dans la neige, souvent abondante, donnent à cet espace une valeur d'étude très adaptée. Le parcours pédagogique de 2 heures environ a été mis au point pour une utilisation tout au

FAUNE ET FLORE

Dans les Bouches-du-Rhône, les Poneys de Crau et Equipassion ont entraîné leurs cavaliers sur un parcours balisé d'une dizaine de kilomètres jalonné de questions sur l'environnement, de points de contrôle où il fallait reconnaître des animaux, des végétaux, suivi d'un bon pique-nique, de jeux à

cheval ou à poney, relais, passage de gué... Chaque année du 1^{er} au 7 avril, mais également et surtout tout au long de l'année, dès le plus jeune âge, les cavaliers et meneurs s'engagent dans une démarche responsable, la preuve que le « Passer au durable », ça marche !

CEUX QUI S'ENGAGENT !

- Gap Ecuries de la Luye, 05
- Relais Equestre des Recolets, 08
- Equitrot, 13
- Equipassion, 13
- La Ferme des Prés, 18
- PC de Monticello, 20
- CE du Pays Beaumontois, 24
- CE de la Bonde, 27
- Domaine de Benquet, 32
- Ecuries du Lac d'Hostens, 33
- L'Eperon d'Ornon, 33
- Ecuries des Justices, 34
- Haras de Kita, 35
- AACIV, 35
- Haras d'Ecotier, 38
- Ecuries de la Petite Fée, 39
- Ecurie des Noues, 41
- FE du K Rouge, 45
- CE La Landelle, 49
- CE Equilibre, 49
- Haras des Châtaignes, 56
- FE de Traclin, 58
- CTE la Rose des Vents, 58
- Ecuries du Captain Brown, 60
- Ponyreve, 60
- Ecuries de Meurloir, 62
- Attelages Côte Basque, 64
- Chevaux et Chemins, 66
- Les Poneys de Valérie, 66
- EE de la Championnerie, 76
- Ecurie l'Orient Express, 77
- Maison du Cheval, 79
- Vac Ani, 79
- Centre de Randonnée Equestre Picard, 80
- Association des Crinières de Causse, 82
- Colline des Fretis, 85
- CE de Saint Laurent sur Sèvre, 85
- Les Sabots du Mas Massou, 87
- FE de Soularac, 95

ACTUALITÉS TOURISME INTERNATIONAL

STAGE DE TREC EN ATTELAGE

L'éruption du volcan islandais a malheureusement réduit à 7 les 16 juges et meneurs étrangers initialement prévus pour le stage de TREC en attelage organisé par la FITE les 17 et 18 avril qui s'est déroulé au Parc Equestre Fédéral de Lamotte dans les meilleures conditions. Les organisateurs ont pu disposer des installations dont ils avaient besoin pour informer, former et satisfaire pleinement les participants venus d'Allemagne,

Belgique, Italie, et Suisse. Cette session de formation et de sensibilisation au TREC en attelage, a été conduite par Thierry Maurouard, Délégué Technique adjoint de la FITE, avec au programme :

- les pistes de développement de la discipline dans chaque onte,
- l'information auprès des futurs organisateurs,
- les conseils aux chefs de piste POR et PTV,
- les fiches techniques et le jugement.



Photo : H Delambre

Ken Poste, spécialiste de la discipline, avait mis à disposition trois attelages à un poney, un cheval et une paire. Le stage était placé sous la responsabilité de Jacques Aguevant avec Jean-Bernard Dreyfus comme interprète. - H Delambre

Récupérer la chaleur du sol pour produire du chauffage séduit les Français. 30 % d'installations en plus en deux ans. Couplé à une pompe à chaleur réversible, le système peut aussi rafraîchir.



1 - Une prise d'air est placée à 1 m. du sol, à l'abri des poussières.



2 - Enfouissement d'un puits canadien pour un immeuble de bureaux.

La chaleur du sol (ou de l'eau) est récupérée par des capteurs et transférée à un émetteur de chaleur (généralement un plancher chauffant) par l'intermédiaire d'un générateur. Plusieurs systèmes permettent de récupérer les calories du sol. La technique la plus courante et la moins onéreuse consiste à poser des tubes horizontalement à une profondeur de 0,60 à 1,20 m dans le sol. Ces capteurs sont recouverts d'un filet avertisseur.

LA CHALEUR VIENT DE LA TERRE

Il existe quelques contraintes, notamment la nécessité de disposer d'un terrain équivalent à environ 1,5 fois la surface du plancher chauffant, libre de toute canalisation et d'arbres (les racines risquant d'endommager les tubes). Ce terrain ne doit pas être recouvert d'un revêtement dur (terrasse, construction, etc.) pour laisser s'infiltrer l'eau de pluie. La nature du sol intervient également dans le choix de la technique. Les sols argileux sont défavorables au captage horizontal car, au fil des ans, l'assèchement de la terre autour des capteurs crée un vide d'air qui les rend inefficaces. Dans ce cas, le palliatif est de poser

les capteurs dans un lit de sable pour optimiser le rendement. De même, un sol rocheux ou en pente se prête mal au captage horizontal.

GÉOTHERMIE VERTICALE

Lorsque celui-ci s'avère difficile, le captage vertical, plus onéreux mais aussi plus efficace, peut être mis en œuvre. Il ne nécessite qu'une surface réduite. Deux tubes formant un U sont enfoncés dans un forage qui peut descendre jusqu'à 150 mètres avec une emprise au sol d'environ un mètre carré. Plus le forage est profond, meilleur est le rendement. Il est ensuite comblé d'un mélange de ciment et bentonite pour enrober les capteurs et assurer un contact conducteur avec la terre. Le forage du sous-sol nécessite une déclaration dès lors qu'il dépasse 10 mètres de profondeur et une autorisation s'il dépasse les 100 mètres. Les DRIRE (Directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement) ou le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) gèrent ces demandes. Les capteurs horizontaux ou verticaux sont reliés à un plancher chauffant (ou à des radiateurs) via un générateur, généralement une pompe à chaleur (PAC) réversible.

LE Puits CANADIEN

Le puits canadien consiste à faire circuler l'air neuf destiné au renouvellement de l'air ambiant dans 30 m de tuyaux enterrés à environ 2 m de profondeur avant son entrée dans le bâtiment. On peut ainsi le réchauffer en hiver ou le rafraîchir en été de 5 °C environ. Pour optimiser les performances, on choisit un tuyau à parois fines (PVC ou polyéthylène), de 150 mm de diamètre environ, meilleur échangeur thermique qu'un matériau épais. Lisse à l'intérieur, il facilite l'évacuation des condensats, obtenus par une pente de 2 % à 3 % dans le sens de l'aspiration. Les condensats sont récupérés en bout de canalisation par un siphon, indispensable pour éviter la prolifération microbienne. La pose se fait avec un minimum de coudes qui provoquent des pertes de charges. Il est préférable d'éviter les raccords qui doivent être étanches, surtout dans les régions où le sol présente une forte concentration en radon. Les tuyaux sont bien enrobés dans la terre et non dans du sable. La prise d'air est placée à environ 1 m du sol à l'abri des poussières et des pollutions et à l'écart des plantes. Elle est protégée par un filtre qui élimine tout ce qui pourrait pénétrer, se décomposer et développer de mauvaises odeurs. Enfin, en bout de canalisation, une trappe de maintenance s'impose. Le dimensionnement du puits canadien dépend du volume de la maison, du débit nécessaire, de la température de sortie d'air souhaitée. Plus celle-ci est élevée, plus la canalisation doit être longue.

CONTACT POINT.P

Pour en savoir plus www.pointp.fr, en lien depuis www.ffe.com.

Retrouvez aussi POINT.P sur son stand pendant le Generali Open de France et le Meeting des Propriétaires.

DE LA CHALEUR SOUTERRAINE



Avec le captage vertical le tube peut descendre jusqu'à 150 m. Plus il est profond, meilleur est le rendement.

LA CHAÎNE DE L'ÉNERGIE SOUTERRAINE



Le maçon/chapiste

construit les écrans anti- bruit en extérieur autour de la PAC sur air.

- Aucun revêtement dur ne doit recouvrir la zone des capteurs. Aucune terrasse, véranda, appentis, garage... ne peut être construite sous peine de réduire les performances du système.
- Toutes les fixations sur un support et les manchons de raccordement aux canalisations d'eau doivent être souples, en matériau résilient pour éviter les transmissions solidiennes par les canalisations ou la structure du bâti.
- Les appareils émettant des vibrations sont fixés sur des parois lourdes qui vibrent

moins que des cloisons légères.

- Seuls les planchers avec chape flottante sont autorisés pour les planchers réversibles. Les planchers en dalles pleines et les chapes anhydrites sont exclus.
 - L'isolant est certifié Acermi ou de classe de compressibilité I ou II, pour les isolants à plots.
 - La désolidarisation est assurée par une bande périphérique de 5 mm.
 - La chape armée dépasse l'arête des tubes de 3 cm, pour éviter tout risque de déformation.
- L'épaisseur au-dessus des tubes ne doit pas dépasser 7 cm.



Le plaquiste assure

l'isolation du local de la PAC.

- En intérieur, la PAC est génératrice de "bruit d'équipement" dont le niveau, est limité par la réglementation acoustique à 35 dB(A), s'il s'agit d'une pièce principale, et 50 dB(A)

pour une cuisine. Outre le choix d'un équipement dont la puissance acoustique ne dépasse pas 60 dB (A), pour limiter les transmissions, la PAC, posée sur des plots antivibratils, est entourée de cloisons acoustiques qui absorbent et limitent la diffusion des bruits.



Le poseur de revêtement doit

tenir compte de la présence d'un plancher chauffant pour les mises en œuvre.

- Le revêtement ne peut être

posé qu'après une première mise en chauffe et arrêt du chauffage.

- La colle utilisée pour fixer le revêtement doit être compatible avec un plancher chauffant ou réversible.



Le paysagiste est

attentif à éviter tout revêtement imperméable et toute plantation d'arbres sur la zone

des capteurs horizontaux. Il réalise des écrans végétaux autour de l'unité extérieure de la PAC sur air.



Le chauffagiste

installe la PAC et le circuit de distribution.



L'électricien réalise les branchements électriques.

LA POMPE À CHALEUR

Selon son coefficient de performance (COP), la PAC utilise de 3 à 5 fois moins d'énergie pour fonctionner qu'elle n'en produit. La PAC peut prendre les calories :

- de l'air, solution économique pour les régions où l'hiver n'est pas trop rigoureux ;
- du sol, par des capteurs horizontaux ou verticaux. C'est une solution plus performante mais plus chère ;
- de l'eau, des nappes phréatiques ou de surface. Solution, très performante lorsqu'elle est envisageable, qui nécessite des autorisations administratives et un entretien régulier.

Une PAC peut fournir le chauffage mais aussi un chauffe-eau thermodynamique autonome ou en complément du chauffage.

CONTACT FFE

Renseignements sur ce partenariat et vos avantages, contacter Grégoire à la FFE :
Téléphone : 02 54 94 46 07
Fax : 02 54 94 46 10
logistique.parc@ffe.com



L'outil internet est un moyen simple et efficace pour chaque club de fidéliser ses cavaliers et de conquérir de nouveaux publics. S'inscrire au Trophée FFE des meilleurs sites, c'est se donner l'occasion d'optimiser sa démarche internet. Rappel.



Photo : Photo F. Chéhu

INSCRIPTION

Tous les centres et comités équestres à jour de leur cotisation peuvent s'inscrire. Le dossier est disponible au téléchargement sur www.ffe.com / espace club/ web club, ou en cliquant dans la

vignette trophée FFE sites internet depuis LeMemoClub. Le formulaire complété est à renvoyer par mail à developpement@ffe.com. Un mail de confirmation d'inscription vous sera alors adressé.

RAPPEL DU RÈGLEMENT

L'URL des sites en compétition doit être enregistrée sur la fiche FFE du club ou du comité. Les candidats doivent désigner une personne proche de l'environnement du centre équestre pour prendre part aux délibérations du jury du public. Tous les sites en compétition seront visités à partir du 1^{er} juin.

SIX PRIX

A l'issue des délibérations des deux jurys, public et experts, six prix seront attribués dans les catégories suivantes : Prix du meilleur site grand public, prix du meilleur site cavalier, prix du meilleur site comité, prix des graphistes, prix des Médias, prix des Webmasters.

DÉTAILS ET CONTACTS

Le règlement complet et le détail des prix sont consultables sur internet www.ffe.com / espace club/ web club. Des informations complémentaires ainsi qu'une grille d'auto évaluation sont également disponibles dans les Ref 113 page 27 et 114 page 24. Pour tout renseignement : FFE développement Mathias Hebert developpement@ffe.com

DES ESPACES À DÉCOUVRIR SUR WWW.FFE.COM

Vos mini sites sur www.ffe.com

Au sein de www.ffe.com vous trouverez des mini sites, véritables mines d'information à destination de publics ciblés.

CHAMPIONNATS

Toutes les informations pratiques, réglementaires, d'archive, des championnats de France. Tenez-vous au courant des critères de qualification ou bien des dates de clôture d'engagement.

Grand Tournoi :
grandtournoi.ffe.com

Generali Open de France :
opendefrance

Meeting 2009 :
meeting.ffecompet.com

Master pro :
masterprocso.ffe.com
masterprocce.ffe.com

CIRCUITS

Les étapes à venir, les engagements, les résultats des circuits de compétition FFE en ligne:

Grand National :
grandnational.ffe.com

French Tour :
frenchtour.ffe.com
Championnat de France de Horse Ball pro élite :
horseballproelite.ffe.com

SPÉCIFIQUES

Le mini-site **Le cheval c'est trop génial** : old.ffe.com/chevalgenial présente l'équitation aux néophytes.



Le site **FFE Développement** a été réalisé avec l'outil sites des clubs pour aider les webmasters en herbe ou en panne d'inspiration : developpement.ffe.com.

Le site www.equirando.com est dédié aux Equirandins.

Sur le site de la **Journée du cheval** : journeueducheval.ffe.com, les inscriptions pour le 12 septembre prochain sont en cours.

Nouvelles petites annonces du cheval

Les petites annonces du site FFE sont désormais disponibles à l'adresse suivante : annonces.ffe.com. Elles sont également accessibles via un lien à l'accueil de www.ffe.com dans la boîte nos services. Mode d'emploi.



S'INSCRIRE

Ce nouveau service nécessite une inscription, c'est simple, gratuit, immédiat, comment faire ?

Une fois sur l'accueil de annonces.ffe.com, cliquez sur le bouton s'inscrire en orange en haut à droite, choisissez l'entrée qui vous correspond, licencié FFE ou club FFE. Saisissez votre identifiant, soit code club / code secret, soit numéro de licence / code SIF ou bien encore tout autre identifiant FFE.

Il vous faut compléter ensuite votre numéro de téléphone et

adresse mail puis valider en saisissant un code qui s'affiche à l'écran après avoir vu et accepté les conditions générales d'utilisation en cochant la case dédiée.

VALIDER L'INSCRIPTION

À la suite de votre inscription, un mail vous est adressé. Il vous suffit de cliquer sur un lien dans cet email. Une page web confirmant votre inscription s'ouvre alors. Cliquez sur le bouton connexion, et identifiez-vous de nouveau. Cette fois, c'est fait vous pouvez déposer votre annonce.

CRÉDIT D'ANNONCES

Les clubs adhérents de la FFE disposent d'un crédit de 10 annonces (jusqu'au 31 août du millésime de leur adhésion).

Les licenciés de la FFE disposent d'un crédit de 3 annonces (jusqu'au 31 décembre du millésime de leur adhésion).

Au delà de ce crédit d'annonces, il est possible d'en acheter par carte bancaire. Trois formules sont disponibles: annonce 7€ ; Pack 5 annonces / 1 an 25€ ; Pack illimité (1000 annonces) / 1 an 50€. Vous avez la possibilité de mettre vos annonces en avant, davantage de renseignements en cliquant sur l'entrée tarif du site.

VALIDITÉ DES ANNONCES

L'objectif du site annonces.ffe.com est de présenter des annonces actualisées. À tout moment, il est possible de retirer une annonce, par exemple si la vente a été conclue. Un mois après la publication de l'annonce, un mail est envoyé à l'annonceur pour lui demander si son offre est toujours valable. Il dispose d'un délai d'une semaine pour prolonger l'annonce. Si l'annonceur prolonge son annonce, la même chose se produira les mois suivants, jusqu'à ce que l'annonceur décide de retirer son offre. Si l'annonce n'est pas prolongée dans le délai imparti, elle est supprimée.

Voilà une excellente occasion d'organiser un grand nettoyage de printemps et de vendre tout ce dont on ne se sert plus.

Nouvelle page Statistiques sur www.ffe.com

Une nouvelle page statistiques est disponible depuis l'accueil de www.ffe.com. Venez la découvrir et retrouvez les principaux chiffres concernant l'équitation en France au niveau national, régional ou départemental.

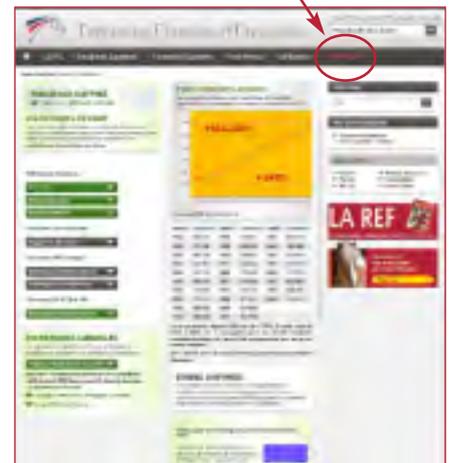
PORTAIL

Vous pouvez désormais retrouver directement depuis cette nouvelle page les principaux chiffres de la FFE. L'évolution des adhérents, de la compétition club, amateur et Pro, ainsi que toutes les données chiffrées se rapportant à l'équitation en France sont désormais consultables depuis cette page unique. En un clic vous pourrez prendre connaissance des grandes

tendances actuelles et ainsi anticiper sur l'avenir.

ETUDE ET ENQUÊTE

Une étude Géo Marketing qui rapproche les adresses de 2 millions de licenciés des statistiques INSEE reposant sur les déclarations d'impôt pour définir le profil des licenciés ainsi qu'une enquête sur les Français et l'équitation sont en ligne. Les résultats de ces



enquêtes sont des données précieuses à faire valoir aux yeux de vos partenaires dans la perspective d'une création ou d'un développement de structure.- M Hebert

Club FFE, la référence

Un Club FFE est totalement autonome, mais il n'est pas seul face aux choix pédagogiques, promotionnels, sociaux, économiques, qu'il doit assumer au quotidien. Au fil des années, tous les clubs qui font la fédération ont patiemment élaboré les services et les outils qui font de l'équitation l'un des sports les plus attractifs dans notre société. Gros plan sur les tenants et aboutissants de l'adhésion FFE.



Sujet du trophée FFE Général de l'innovation pédagogique 2010 : la Famille - Photo : FFE/PSV

ENGAGEMENT FÉDÉRAL

L'adhésion Club à la FFE est d'abord le signe de l'engagement à jouer le jeu des activités fédérales. Elle ne représente pas un coût, mais une recette pour le club. Au-delà de la cotisation, le pack adhésion comprend en effet des licences et l'accès à de nombreux droits, services et avantages. Ce sont principalement les licences et les engagements en compétition qui constituent les ressources grâce auxquelles la FFE met en œuvre les services et les projets de nature à soutenir l'effort de développement de chaque club.

IMAGE DE MARQUE

Dès qu'un club adhère, il bénéficie de l'image de marque FFE. Ses cavaliers, son environnement institutionnel savent le positionner comme club sportif ayant l'aval de sa Fédération nationale. Le kit de bienvenue lui permet d'afficher cette appartenance avec des panneaux et des documents portant le logo FFE. De plus, le pack web du club lui permet d'utiliser toute une

bibliothèque promotionnelle logotisée qui visualise l'appartenance fédérale, sans compter l'atout d'avoir une adresse internet en .ffe.com.

PROJETS CLÉS EN MAIN

L'adhésion permet de disposer de multiples projets d'activités à proposer à ses cavaliers : parcours d'apprentissage des Galops, des Degrés, des Savoirs, circuits de concours de tous niveaux dans plus de 20 disciplines, projets pour les scolaires, les handicapés, événements participatifs comme l'Equirando, la Journée Nationale de l'Attelage, la Journée du Cheval ou les grands rendez-vous des championnats...

SAVOIR-FAIRE

Le Club FFE bénéficie de l'expertise et du savoir-faire développés depuis des années par ceux qui font le même métier que lui. De

multiples opérations de formation initiale et continue permettent à l'équipe qui anime un Club FFE de se qualifier, de valoriser ses acquis et de maîtriser de nouvelles approches. Des journées à thème s'ajoutent au panel de formation relayé par les CRE.

MUTUALISATION D'EXPÉRIENCES

Des opérations sont organisées régulièrement pour favoriser la mutualisation des expériences. Cela va des trophées, de l'innovation pédagogique, des sites internet des clubs, du développement durable, aux forums des spectacles, forums techniques régionaux ou aux séminaires de formateurs ou d'Officiels de compétition...

VIE DES CONCOURS

Le Club FFE dispose de services informatiques qui facilitent l'organisation des compétitions et la participation aux concours. Le lis-

Votre Adhésion Club comprend :

- L'accès au standard clubs de 9h à 11h et de 14h à 18h.
- 30 licences
- Le service + qualité
- Le service + économie
- Les packs promotionnels et pédagogiques
- Le tarif préférentiel d'abonnement à La Ref
- Les Galops gratuits
- Un site internet gratuit
- Une carte privilège, soit une licence amateur ou pro gratuite, par tranche de 100 licences.

NB : le bonus sur licences prend en compte en priorité les licences seniors en fin d'année.

Dossier nouvel adhérent à télécharger sur www.ffe.com/espace-club/devenir-adherent.

Les adhésions Club s'appellent CLAF pour les associations et CLAG pour les établissements non associatifs.

ting des concours tient lieu de registre d'élevage et dispense de lourdes opérations d'enregistrement et d'archivage. Le paramétrage normé des épreuves facilite l'homogénéité du niveau des participants dans une saine émulation sportive avec le maximum de sécurité. Le règlement est conçu pour offrir à chaque cavalier un projet sportif cohérent et attractif.

ACTEURS

Dès la création de la fédération en 1921, ce sont des clubs qui se sont regroupés pour harmoniser le calendrier des concours et enregistrer les résultats, en un temps qui ne connaissait pas l'informatique. Il faut dire, et c'est un point essentiel, que ce sont les clubs qui font la fédération et non l'inverse. A ce titre, les clubs sont membres de l'assemblée générale et ils en sont les électeurs. Il leur appartient de désigner tous les 4 ans le président et le comité qui administrent leur fédération.

SITE INTERNET GRATUIT

En plus des services de base utilisés par le plus grand nombre, des services dédiés ont été mis au point dès qu'un besoin s'est fait sentir. Dernier en date, l'outil site club gratuit, a été créé il y a tout juste un an. Il a connu un succès fulgurant avec plus de 1700 sites créés. Le fait que l'outil soit très simple, une heure pour le créer, une ou deux heures pour mettre en ligne les informations de base, vient du fait qu'il a été conçu par des clubs qui ont le même besoin.

SERVICE + QUALITÉ

Les labels qualité ont été mis en place progressivement, d'abord sur la base d'une auto-évaluation, puis lors d'évaluations conseils menées par des auditeurs. Ces audits sont décisifs pour l'obtention et le renouvellement des labels. On compte 3 labels qui identifient des types de structures, Ecole Française d'Equitation, Cen-



Photo - FFE/PSV

tre de Tourisme Equestre et Ecurie de Compétition. Le label Ecole Française d'Equitation se décline en labels d'activité comme Cheval club de France, Pony club de France, EquiHandi Moteur & sensoriel ou Equihandi Mental. S'y ajoute le tout nouveau label d'activité Site d'Excellence Sportive, SES, qui permet au public de pouvoir allier études et sport de haut niveau. Les différents labels garantissent aux usagers qu'ils sont dans un établissement régulièrement audité dont les installations, l'encadrement et les activités sont conformes aux normes cahiers des charges défini par la FFE.

SERVICE + ÉCONOMIE

La fibre administrative des dirigeants de clubs étant, disons, modeste, la nécessité d'un service plus dans ce domaine a été très vite identifié. L'adhésion comporte

l'accès à un service conseil qui donne les réponses qui vont bien à tous les casse-têtes économiques, juridiques, sociaux, fiscaux et techniques. Des options payantes sont recensées auprès d'opérateurs référents, comme le service salaires ou l'assistance prud'homme du GHN.

STAGES AU PARC

Les clubs qui le souhaitent peuvent organiser leurs stages sportifs au Parc Equestre Fédéral. Ils viennent avec leurs moniteurs, leurs cavaliers et leurs montures et peuvent proposer les stages qu'ils souhaitent. La FFE assure hébergement et nourriture des gens et des équidés pour un forfait journalier qui inclut aussi des intervenants spécialisés et la possibilité d'organiser des concours sur place.

SPÉCIAL FORMATION

Seuls les clubs FFE peuvent préparer des élèves à l'Animateur Pony, à l'Accompagnateur de Tourisme Equestre ou encore à la pédagogie du BP JEPS. Former de futurs collaborateurs ou collègues est indispensable pour assurer la transmission des compétences et le relais des savoir-faire qui sont au cœur de la dynamique des centres équestres de France. - Danielle Lambert

Adhésion Organisateur

Outre l'adhésion Club, qui fait l'objet de cet article, il existe une adhésion Organisateur qui ouvre la plupart des possibilités, mais qui ne comprend qu'une licence et qui ne donne droit ni aux labels, ni au service plus, ni aux Galops gratuits. Elle s'appelle ORAF pour les associations et ORAG pour les non associatifs.

Plus qu'une assurance, une appartenance !

La licence est le signe d'appartenance à la famille fédérale. Les statuts font obligation à tous les clubs adhérents de la délivrer à tous leurs cavaliers. Au fil des ans, le bouquet des prérogatives et des avantages liés à la licence s'élargit. Tour d'horizon.



Photo : L'Image du Jour

MISSION STATUTAIRE

Rappelons que la délivrance des licences par les clubs adhérents est inscrite dans les statuts de la FFE. « Tous les pratiquants des groupements équestres affiliés à la FFE, ainsi que tous les cadres, juges, arbitres, commissaires techniques agissant au titre des règlements sportifs fédéraux doivent être titulaires d'une licence en cours de validité. » Article VI des statuts

DÉVELOPPEMENT

La délivrance de la licence à tous les pratiquants permet de mutualiser des moyens proportionnels à l'activité de chaque centre équestre de France pour assurer les actions collectives d'intérêt général utiles pour chaque club. L'adhésion des clubs et des cavaliers à la licence est l'une des clés de la force de notre fédération, qui est actuellement N°3 sur le podium des sports olympiques, derrière le football et le tennis.

EVIDENCE

Le public associe instinctivement la licence à l'assurance. C'est vrai. La licence comporte une assurance qui intervient pour tous les accidents survenus en action d'équitation, au-delà des prises en charge des assurances usuelles. Rappelons, au passage, que les cavaliers peuvent souscrire des garanties ou des assurances complémentaires pour une couverture plus étendue en cas d'accident et qu'il est obligatoire de les en informer. De plus, leur licence leur donne droit à des garanties spécifiques comme la Responsabilité Civile Propriétaire d'Equidé, RCPE, l'Entraînement sur Chevaux de Course, ECC, ou encore la RC Chasse.

GALOPS ET CONCOURS

La licence donne accès aux sessions d'examen, Galops, Degrés, Savoirs... Elle est indispensable pour acquérir tous les titres fédéraux. Elle donne accès aux compétitions dans une vingtaine de disciplines.

AVANTAGES

Les licenciés FFE bénéficient d'un bouquet d'avantages auprès de 18

partenaires pour s'assurer, s'informer, se former, voyager, sortir, s'équiper et s'organiser. Dernier avantage en date : le pack de 3 annonces gratuites sur le site des Petites Annonces du Cheval.



SÉSAME

La licence papier envoyée via le club comporte les 2 numéros qui donnent accès à tout : le numéro de licence et le code SIF. Donnez à vos cavaliers la moitié du formulaire licence qui leur est destiné avec la licence proprement dite et le volet d'informations légales assurances au dos duquel figurent les avantages licence pour qu'ils aient ces précieux numéros. En cas de perte, vous pouvez imprimer un duplicata sur internet.

PAGE CAVALIER FFE

Grâce à ces 2 numéros, vos cavaliers ont désormais accès à la Page Cavalier FFE qui est leur self-service fédéral. Ils peuvent y aller pour imprimer leurs diplômes sur le formulaire de leur choix, pour consulter leurs engagements et leurs résultats, pour changer leur adresse... Vous trouverez au dos de la feuille d'expédition de ce numéro un formulaire à photocopier et à distribuer pour rendre vos cavaliers plus autonomes.

Prendre la licence à la FFE

Dès lors que le club a enregistré la demande de licence du cavalier, il doit la souscrire effectivement à la FFE dans les meilleurs délais. La vendre au cavalier et ne pas la prendre à la FFE constitue une fraude et une prise de risque démesurée. C'est ce qui est arrivé à un club récemment. Malheureusement, une de ses jeunes cavalières est décédée en juillet 2009 suite à une chute. Les parents ont découvert que la licence prise par eux depuis 2000 n'avait jamais été souscrite auprès de la FFE. La vigilance s'impose quand l'oubli de saisir une licence peut avoir d'aussi lourdes conséquences.



JPA Distribution

Route de St Siméon

27500 BELLES

TEL 02 32 41 54 27

FAX 02 32 41 39 14

e-mail : jpadistri@wanadoo.fr

Vous pouvez également télécharger le catalogue sur notre site: www.jpa-distribution.com

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com

2010 Nos Promotions Nouveaux Coloris

PRIX QUALITE Toujours de Rigueur

La "Moustique"
 36 PLAQUES 72 FLOTS
 €158.80
 P18 146388

La "Benjamine"
 50 PLAQUES 100 FLOTS
 €159.90
 P18 146388

La "Junior"
 96 FLOTS CS OU 84 FLOTS C3 + 30 PLAQUES
 €241.99
 P7 146387

La "Poussin"
 36 PLAQUES 72 FLOTS
 €158.80
 P18 146388

TOUS NOS FLOTS ONT LE CORPS, L'ATTACHE ET LA PASTILLE EN PVC

PLAQUES METAL DU PRESTIGE A PRIX RAISONNABLE

10830 €1.74HT 31460 €3.55HT 51 ml + €2.40HT

MINIMUM 80 PLAQUES

ELIHT PAR 100

UNIFORMES EN PVC BLANC

ARGENT - DORE

COURSES PRESTIGE

DELAI 10 JOURS OUVRABLES SINON TARIF EXPRESS

ATTENTION AUX DELAIS EN AVRIL ET MAI

BPJEPS

La FFE propose en partenariat avec l'ENE un dispositif spécifique de formation pour le BPJEPS réservé aux cavaliers, meneurs et voltigeurs de Haut Niveau. Focus.

SPORTIF DE HAUT NIVEAU ET ENSEIGNANT

Vous êtes inscrit sur la liste des Sportifs de Haut Niveau et vous souhaitez obtenir un diplôme d'enseignant ? Cette formation spécifique prend en compte vos acquis de Sportif de Haut Niveau et vous permet d'organiser votre formation en accord avec votre

saison sportive. Bénéficient actuellement du dispositif onze athlètes pour le BPJEPS et cinq pour le BEES 2.

BPJEPS

Les sélections sont effectuées sur dossier par la Direction Technique Nationale avec avis du sélectionneur national de la discipline



Photo : Alain Lauriou / IFCE - ENE

concernée. Un stage de positionnement et de formation en janvier 2011 à l'ENE permettra d'évaluer les compétences et l'expérience du candidat et de définir un parcours individualisé de formation.

Ce parcours comprendra une formation de trois jours à l'ENE en novembre 2011 et un stage de formation dont le volume et les objectifs auront été précisés lors du stage de positionnement. L'examen final aura lieu à l'ENE en janvier 2012.

Pas d'ouverture de formation BEES 2 cette année la prochaine sélection se fera en 2011.

Pratique

Pour postuler, le sportif doit figurer ou avoir figuré depuis moins de 5 ans sur la liste des athlètes de Haut Niveau du Ministère des Sports.

Les candidats doivent se faire connaître auprès de la FFE avant le 1^{er} octobre 2010 en précisant leur adresse, numéros de téléphone et de licence, discipline dans laquelle ils sont athlètes de Haut Niveau, statut – Elite, Senior, Jeune – et année d'inscription. Ils doivent aussi être détenteurs d'un diplôme de secourisme – PSC1 ou AFPS – au moment de l'inscription. La FFE envoie un dossier à remplir et à retourner impérativement avant le 1^{er} novembre 2010. La liste des candidats retenus pour la formation BPJEPS sera publiée le 15 novembre 2010. **Renseignement et inscriptions :** FFE Formation T 02 54 94 46 52 Mel formation@ffe.com

CARNET D'ADRESSES

FFE SITE DE LAMOTTE Siège social : Parc Equestre 41600 Lamotte

FFE Parc	T 02 54 94 46 11	F 02 54 94 46 10	parc@ffe.com
FFE Club & OD	T 02 54 94 46 21	F 02 54 94 46 20	club@ffe.com
FFE Compétition	T 02 54 94 46 31	F 02 54 94 46 30	competition@ffe.com
FFE Formation	T 02 54 94 46 52	F 02 54 94 46 50	formation@ffe.com
FFE Tourisme / CNTE	T 02 54 94 46 80	F 02 54 94 46 81	tourisme@ffe.com
FFE Développement/La Ref	T 02 54 94 46 71	F 02 54 94 46 77	laref@ffe.com

FFE SITE DE BOULOGNE 81 av E. Vaillant 92517 Boulogne Cedex

FFE Affaires générales	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 00	direction@ffe.com
FFE Haut Niveau	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 53	hautniveau@ffe.com
FFE Communication	T 01 58 17 58 22	F 01 58 17 58 19	medias@ffe.com

FFE SITE DE LA VILLETTE 9 boulevard Macdonald 75019 Paris

FFEcompet	T 01 44 65 28 80	F 01 44 65 28 92	ffecompet@ffe.com
-----------	------------------	------------------	-------------------

ADRESSES UTILES

Generali Cabinet Pezant - BP 3032. 14017 Caen Cedex 2	T 02 31 06 11 60	F 02 31 94 24 74	caen@agence.generali.fr
CQF - Parc Equestre. 41600 Lamotte	T 02 54 94 46 14	F 02 54 94 46 18	info@cheval-qualite.com
ENE - Le Cadre Noir. BP 207. 49411 Saumur	T 02 41 53 50 50	F 02 41 67 63 08	stages-ene@cadrenoir.fr
FEI - Avenue de Rumine 37. CH1005 Lausanne. Suisse	T 00 41 21 310 47 47	F 00 42 21 310 47 60	
FIVAL - 124 rue du Vieux Pont de Sèvres. 92100 Boulogne	T 01 47 61 07 71	F 01 47 61 19 72	contact@fival.info
GHN - 12 avenue de la République. 41600 Lamotte	T 02 54 83 02 02	F 02 54 83 02 03	infos@ghn.com.fr
Haras Nationaux - SIRE. BP 3. 19231 Arnac-Pompadour Cedex	T 08 11 90 21 31	F 05 55 73 94 83	www.haras-nationaux.fr
SIF - 14490 Litteau	T 02 31 51 21 10	F 02 31 51 21 15	

(Fax réservé pour les formulaires de validation de licence compétition)

Une première réussie

Le centre équestre de Chaville a accueilli du 22 au 30 mars la première formation au brevet fédéral Equi-Handi mention mental organisée en Ile de France. Compte rendu.



Photo : CE de Chaville

Mise en situation avec la selle biplace

CONTEXTE

Organisée en Ile de France sous l'égide de l'Union Equestre, en partenariat avec le comité régional, la formation a accueilli 9 candidats, tous financés par le FAFSEA. Nicolas Dupont, expert fédéral Equi-Handi, enseignant d'équitation équithérapeute et psychomotricien de formation est intervenu tout au long de cette formation en collaboration avec Karl Crochart, délégué régional handi-sport, Marie-Paule Champetier, Conseiller technique national à la Fédération nationale de sports adaptés, et Valérie Oberlechner CTR Ile de France.

LIEU D'INTÉGRATION

« Nous avons choisi d'organiser ces 4 journées à Chaville, explique Valérie Oberlechner, coordonnatrice de cette formation car Vincent Boubet, dirigeant du centre équestre, est très impliqué dans l'accueil de personnes atteintes de handicap. Cette structure est par excellence un lieu d'intégration, d'ouverture et d'échanges où tous les publics se

côtoient, sans la barrière de la différence. Lors de cette formation, tous les contenus théoriques ont été illustrés par des mises en situation pratiques et de la vidéo... L'intérêt de ces journées est d'obliger les enseignants à réfléchir à leur propre pratique, de leur apporter des connaissances et des outils pédagogiques. Cela permet aussi de fixer les limites des enseignants face à certaines pathologies. Nos enseignants ne sont pas suffisamment préparés à l'encadrement de ce type de public et l'approche qu'ils ont est le plus souvent empirique. Cette formation diplômante est donc un gage de qualité pour les centres équestres ».

LABELLISATION

« Il était important pour moi d'accueillir cette formation fédérale sur ma structure, enchaîne Vincent Boubet, car elle valorise et légitime toutes les actions que nous menons depuis des années. Je participe moi-même à cette formation. Elle va permettre à ma structure d'obtenir le label equi handi club et de sensibiliser toute mon équipe pédagogique ».

DYNAMISER

Pour Nicolas Dupont « c'est l'aboutissement d'une réflexion autour de cette formation car les enseignants étaient parfois désarmés face à des situations professionnelles et pédagogiques difficiles. Cette 1^{ère} formation en Ile de France va permettre de donner un dynamisme quant à l'accueil des personnes avec handicap dans les structures clubs. Ils vont pouvoir bénéficier de séances de qualité avec des professionnels formés et diplômés. Ces 4 journées ont été

Le BFE Equi-Handi

Le Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Handi est destiné aux enseignants diplômés qui souhaitent accueillir dans leur structure des cavaliers handicapés dans les meilleures conditions possibles.

La formation en vue d'obtenir ce brevet fédéral comprend plusieurs modules : un module général portant sur la connaissance des handicaps moteur, physique et sensoriel et du contexte social et 2 mentions : handi moteur et sensoriel et handi mental.

Le règlement du BFE Equi-Handi est consultable sur www.ffe.com / Espace enseignant / Formation continue. Le calendrier des formations et sessions d'examen à venir est publié chaque mois dans la REF. Voir page 37.

riches en échanges tant sur le plan formel qu'informel. Cela leur a permis de prendre du recul par rapport à leur pratique, d'échanger, d'analyser et de mettre en lien leur expérience et les connaissances acquises au cours de ce stage ». D Lambert avec V Boubet

▲ **Christophe Noël, BEES 1°** au Haras de Jardy, est l'exemple même de l'intégration des personnes handicapées dans le milieu équestre. Né malvoyant, Christophe a su adapter son enseignement à son handicap. Il a suivi cette formation avec un intérêt particulier, faisant partager sa propre expérience du handicap.

▲ **Gaëtan Stanichit, BEES 1°** à l'Association de Rééducation par les Sports Equestres, ARSE, dans l'Essonne, a participé à cette formation. « Ce stage va me permettre de planifier, structurer et adapter mes séances en fonction des différents publics que je reçois. Cela me renforce dans mes convictions professionnelles et c'est gratifiant car je vais enfin avoir une reconnaissance de qualification ».

S'investir dans le groupe pour bien animer

La 1^{ère} formation au CFEE, animée par Régis Bouchet, a accueilli 13 candidats au Parc Equestre du 29 mars au 2 avril. Compte rendu.



Tous ont réussi leur CFEE en contrôle continu à l'issue du stage - Photo : FFE/EB

BINÔMES

Les 13 stagiaires ont été repartis par binômes pour apprendre à mieux se connaître et détecter ce qu'aime l'autre. Cela a permis aussi de souder le groupe : « Ils étaient un peu timides au début, explique Régis Bouchet, dirigeant de l'Espace Equestre de Craintilleux, 42, formateur de stages BAFA, formateur de formateurs BAP, expert fédéral en pédagogie, étant composé à la fois de jeunes de 20 ans et d'adultes d'une quarantaine d'années. Il y avait beaucoup d'appréhension dans la façon de s'impliquer dans les animations socio éducatives. La répartition par binôme a permis à tous de s'impliquer dans les activités dans un esprit animatoire et dynamique. »

RÈGLES DE VIE

Le groupe a élaboré les règles de vie à appliquer pendant le séjour. « L'objectif est d'appliquer à soi-même les règles que les animateurs seront amenés à demander aux enfants, se laver les mains avant de manger, finir son assiette, ne pas téléphoner pendant les repas, respecter les règles de politesse, ranger sa chambre... ces éléments entrant dans l'application du système éducatif » précise Régis. Tous s'y sont prêtés avec bonne humeur. La

semaine du développement durable a aussi été l'occasion de veiller à ne pas gaspiller l'eau et à éteindre les lumières.

ACTIVITÉS

Les stagiaires ont préparé diverses activités afin d'avoir des bases solides pour accompagner des enfants dans un projet d'animation. Les divers jeux et animations avaient tous comme toile de fond le cheval : soirée quizz sur les modèles et allures, préparation d'un défilé de mode lors d'une soirée cabaret, soirée Juste Prix portant sur des équidés, confection d'une affiche et d'un flyer pour le Salon du Cheval. Les expériences, les qualités et les dons

artistiques de chacun ont été mis à contribution dans l'intérêt du groupe tout entier.

RÉGLEMENTATION

La réglementation liée aux centres de vacances et la connaissance de l'enfant ont aussi été abordées pendant la semaine. Loin d'être théoriques, ces séances ont été faites de façon active et ont permis aux stagiaires de développer leur esprit de synthèse. Le groupe a visité le Parc Equestre et fait connaissance avec les différents services de la FFE.

UN BILAN POSITIF

« L'effectif était idéal afin que l'écoute et le respect soient présents à tous les niveaux se réjouit Régis. Une motivation à toute épreuve, une créativité débordante, tous les ingrédients étaient réunis pour vivre ensemble une semaine de formation hors du commun. Lorsque chacun accepte de jouer le jeu, c'est l'ensemble du groupe qui grandit. Rentrant dans les prérequis de l'Animateur Poney, le CFEE est parfaitement adapté à l'activité équestre. Le support cheval est omniprésent et la connaissance de l'enfant passe au 1^{er} plan. L'animation est très importante pendant les séjours vacances. Sur les 24 heures que compte une journée, les activités équestres occupent environ 4 heures. Le reste relève de l'animation pure et simple. ». Le CFEE, un produit adapté aux clubs ! - F Monnier

Prochaine session

La prochaine session de formation au CFEE est prévue du lundi 11 au vendredi 15 octobre au Parc. Encadrée par Régis Bouchet, cette formation est ouverte aux personnes majeures et à jour de leur licence fédérale. Les stagiaires inscrits dans une formation Animateur Poney sont prioritaires. Tarif demi-pension, déjeuner de midi compris : 220 euros. Tarif pension complète du lundi midi au vendredi midi : 330 euros. Places limitées. Bulletin d'inscription téléchargeable sur www.ffe.com/ffe/Formations-Equestres/Encadrement-benevole/CFEE.

Contact : FFE Formation T 02 54 94 46 52. Mel formation@ffe.com.

Validation des Acquis de l'Expérience

Les dossiers de demande de VAE pour l'Animateur Poney et l'ATE sont en ligne sur www.ffe.com/Formations-Equestres

De l'éleveur au cavalier

La FNC a mis au point un concept de Ventes d'équidés novateur destiné à favoriser les contacts entre les éleveurs et les cavaliers à la recherche d'un cheval ou poney « bien dans sa tête ». Présentation.



Tous les chevaux passent des tests avant d'être mis en vente - Photo : FNC/C & M Pfister

CAVALIERS AMATEURS

Les Ventes Cavalescence permettent aux cavaliers amateurs de choisir plus facilement le cheval ou le poney qui correspond à leurs aspirations.

« La Fédération Nationale du Cheval, organe représentant les éleveurs est partie du constat d'un paradoxe, explique Marie Casenave-Péré, missionnée pour mettre en place le concept. Le nombre de licenciés FFE et le chiffre d'affaire de la filière augmentent chaque année, mais les éleveurs ont beaucoup de mal à valoriser et vendre leurs produits. La FNC a voulu mettre en place un système qui mette en avant la qualité des produits en ayant comme objectif d'instaurer une relation plus directe entre les éleveurs et les cavaliers, afin que les cavaliers amateurs trouvent le cheval de leurs rêves. »

Ces Ventes, dont la 1^{ère} a eu lieu en novembre 2009 pendant le salon Fermexpo à Tours, sont uniquement destinées aux cavaliers amateurs et de loisirs. Elles ne concernent pas les courses et le haut niveau où des ventes existent déjà.

POUR TOUS LES GOÛTS

Aux Ventes Cavalescence, pas de querelle de « chapelles » : « Toutes les races, utilisations et âges sont acceptés, précise Marie. Les cavaliers ont des attentes et goûts variés, l'un va sortir en concours, l'autre faire une ou deux promenades par semaine... L'objectif est que le cavalier amateur trouve une monture pour se faire plaisir. »

TESTS COMPORTEMENTAUX

Tous les chevaux et poneys mis en vente ont été évalués sur le plan comportemental, un mois avant chaque vente. 3 experts, Hélène Roche, universitaire, Nolwenn Zollinger et Luc Dutoit, tous les 2 BE et titulaires du BFEE, les testent sur 9 exercices à pied et 10 montés, monter dans un van, tourner en longe, immobilité au montoir, transitions...

L'évaluation se fait selon un système d'étoiles. « Ainsi, l'acheteur sait à quoi s'attendre dans une totale transparence. Ces tests ont aussi un effet pédagogique. Ils incitent les éleveurs à présenter des chevaux le plus prêts possible, tout en donnant à l'acheteur un programme de travail pour améliorer ce qui n'est pas totalement acquis. L'acheteur choisit aussi son cheval en fonction de ce qui est important pour lui et selon ses objectifs. »

TOTALE TRANSPARENCE

Une fois les tests effectués, les équidés à vendre sont mis en ligne sur le site avec pour chacun une

fiche de personnalité comprenant les résultats des tests comportementaux, leur « biographie » ainsi qu'une photo et une vidéo. Les cavaliers peuvent faire tranquillement chez eux une première sélection avant de voir et d'essayer les chevaux le jour de la Vente. Ils peuvent ensuite prendre contact avec les éleveurs.

Toujours dans le même esprit, chacune des Ventes est structurée selon un cahier des charges précis, afin de créer une uniformité, quel que soit le lieu d'organisation.

BILAN ET OBJECTIFS

« Tous les indicateurs sont au vert pour un 1^{er} bilan, aussi bien du côté des éleveurs que des cavaliers, se réjouit leur créatrice, car ce concept répondait à un réel besoin. La fourchette de prix des chevaux vendus est de 3 000 à 30 000 euros, la majorité ayant été vendus de 3 000 à 15 000 euros. Les équidés dont le prix est entre 4 000 et 8 000 euros sont les plus recherchés.

Les objectifs pour l'avenir ? Marie répond : « Nous allons améliorer le concept en tenant encore plus compte des attentes des acheteurs potentiels, tout en confortant les Ventes dans les régions qui en ont organisé cette année et peut-être augmenter le nombre de Ventes en France. L'ambition de la FNC est que ce projet ambitieux, cofinancé par le Fonds Eperon et qui va plus loin que la valorisation des chevaux d'élevage soit une référence dans le secteur des cavaliers amateurs et de loisir qui pourront ainsi acquérir un équidé en toute sérénité. Un coup de cœur raisonné, en somme ! - F Monnier

Pour en savoir plus

Calendrier et chevaux à vendre sur www.cavalescence.fr

Dernières vérifications

La fin de la saison approche pour vos cavaliers concourant en club et ponam. Petits conseils et précautions à prendre pour effectuer ses engagements en connaissance de cause.

RÈGLEMENT

Relisez bien les informations officielles, conditions de participation, qualifications, barèmes techniques et conditions générales parues dans la REF de janvier 2010 ou consultables sur [www.ffe.com/Generali Open de France](http://www.ffe.com/Generali%20Open%20de%20France).

A retenir notamment :

- Cette année, les chevaux participant au Generali Open de France club devront avoir effectué un certain nombre de participations. De même, les chevaux ayant concouru en épreuves pro depuis le 1^{er} janvier 2010 ne pourront pas participer au Generali Open de France.

- Il y a un règlement spécifique pour chacun des 2 championnats, quel que soit le type d'épreuve ou d'équidés. Par exemple, le hunter club poney est soumis à la réglementation du Generali Open de France clubs, ayant lieu pendant la semaine club.

- Les participations cavaliers sont paramétrées afin que chacun trouve un championnat à sa mesure et que les cavaliers débutant la compétition aient une chance de classement dans les disciplines qui leur sont ouvertes comme l'équifun sans être « doublés » par des cavaliers plus expérimentés.

- Le Generali Open de France Club dans les disciplines olympiques est fermé aux cavaliers et poneys participant ensemble ou séparément en CSO, CCE ou dressage pendant le Generali Open de France Poneys.

- Contrairement à des rumeurs se propageant parfois sur les terrains, les cotes ne sont pas surélevées pendant le Generali Open de

France. Ce sont les cotes figurant au règlement.

ENGAGEMENTS

N'hésitez pas à engager vos cavaliers si vous êtes sûr qu'ils sont qualifiés, même si la mention de leur qualification n'apparaît pas sur leur licence. En effet, les résultats des derniers concours ne sont pas tous forcément saisis au moment où vous avez vérifié la qualification de vos cavaliers. Plus généralement, engagez vos cavaliers pour le Generali Open de France avant la clôture des engagements, quitte à les désengager par la suite s'ils ne sont pas qualifiés. Vous serez à l'abri d'un imprévu comme une panne informatique ou une coupure de courant.

RECTIFICATIFS DES RÉSULTATS

Vérifiez bien les résultats de vos cavaliers. En cas d'erreur, le président du jury ou du concours peuvent faire rectifier un résultat après enregistrement, à condition que cette rectification soit faite dans un délai de 2 mois maximum après la date du concours concerné. Si le concours a lieu moins de 2 mois avant la clôture des engagements du Generali Open de France poney ou club,



Photo : FFE/Maindru

les demandes de rectificatifs peuvent être acceptées jusqu'à la date de ladite clôture.

▲ RÉGIONAL ENSEIGNANTS IDF

Le Championnat Régional des Enseignants se tiendra au Grand Parquet de Fontainebleau le vendredi 14 mai. Réservé aux diplômés d'état, il comprend des épreuves de CSO, dressage et hunter de niveau amateur. Cette compétition permet aux enseignants de s'entraîner pour le National Enseignants d'octobre à Lamotte. Une grande première à ne pas manquer pour l'Ile de France !

▲ CHRISTIAN BAILLET

Propriétaire de chevaux de saut d'obstacles dont *Randgraaf*, *Jadis de Toscane*, *Idéal de Prissey* et *Lauterbach*, Christian Baillet a été élu président du Club des Propriétaires de chevaux de saut d'obstacles dont l'AG s'est tenue pendant la finale de la Coupe du Monde de saut d'obstacles à Genève.

Generali Open de France Poney

Clôture des engagements le **7 juin à minuit.**

Dernier concours qualificatif le **6 juin.**



Generali Open de France Clubs

Clôture des engagements le **21 juin à minuit.**

Dernier concours qualificatif le **20 juin.**



Liste de qualification et classement permanent

FFEcompét vous explique comment vérifier votre qualification pour les Championnats de France amateur et pro et vous donne les clés pour suivre les classements permanents. Mode d'emploi.

Le bouton *Surligner* vous permet de mettre en évidence les performances comptant pour chacune de ces différentes listes. Ces performances apparaissent alors en jaune.



Photo : FFE/PSV

CHAMPIONNATS DE FRANCE : LISTES DE QUALIFICATION

Les Championnats de France Amateur et Pro 2010 approchent. Vérifiez votre qualification.

MODALITÉS

Les qualifications pour ces Championnats sont définies à partir d'une extraction du classement permanent appelée liste de qualification.

Chaque Championnat possède sa propre liste, arrêtée à une date précise et définie selon des critères particuliers comme le type d'épreuve, la date d'épreuve ou encore la catégorie d'âge des cavaliers.

Prenons comme exemple, le Championnat de France Amateur Elite Senior en Saut d'Obstacles à Yvré l'Evêque du 30 juillet au 1^{er} août 2010. Sa date de clôture est fixée au lundi 19 juillet. Sa liste de qualification est arrêtée le vendredi 16 juillet. Les derniers concours pris en compte seront ceux du week end du 10-11 juillet, sous réserve que les résultats

aient bien été saisis par les organisateurs avant la publication de la liste de qualification, en l'occurrence le 16 juillet.

INTERPRÉTATION DES LISTES

Les périodes de qualification et les critères de chaque liste figurent dans le règlement des Championnats sur www.ffe.com dans la rubrique Disciplines Equestres.

Les listes sont consultables sur le site www.ffe.com, onglet FFEcompét dans la rubrique Listes de qualification.

Les copies d'écrans ci-dessous concernent la liste de qualification SO - Championnat de France Amateur 2 Junior et vont nous permettre de comprendre comment interpréter une liste de qualification.

Pour une meilleure lisibilité, les concurrents qualifiés apparaissent en gras et sur fond vert.

Si vous faites partie des qualifiés, vous pouvez consulter le détail de vos performances et voir les autres listes de qualification dans lesquelles vous apparaissez en cliquant sur le bouton *Détail*.

ABSENCE DE RATTRAPAGE

Il est à préciser que si un cavalier qualifié pour un Championnat ne s'engage pas ou se désiste, les cavaliers suivants ne peuvent pas prétendre à un rattrapage de qualification. Il n'y a pas de nouveau calcul.

Prenons toujours notre exemple du Championnat de France Amateur Elite Senior en CSO à Yvré l'Evêque du 30 juillet au 1^{er} août, les 150 meilleurs cavaliers Seniors répertoriés au classement permanent Amateur Elite Grand Prix et à la date du 16 juillet, sont qualifiés. Si l'un d'entre eux ne s'engage pas, le cavalier apparaissant en 151^e position ne pourra pas s'engager pour ce Championnat.

LE CLASSEMENT PERMANENT

Après les nouvelles modalités du classement permanent en CSO, Hunter, Endurance et Voltige, voir REF 115 p 34, voici les dispositions concernant le Dressage, le Concours Complet, le Western et l'Attelage.

Liste de qualification Cavaliers "Championnat de France Amateur 2 Junior"

Classement	Nom	Prénoms	Sexe	Année	Statut	Statut	Statut	Statut
1	BOUQUIN	LOUIS	M	1998	1	1	1	1
2	BOUQUIN	LOUIS	M	1998	1	1	1	1
3	BOUQUIN	LOUIS	M	1998	1	1	1	1
4	BOUQUIN	LOUIS	M	1998	1	1	1	1

Listes de qualification

Liste	Statut	Titre	Arrêté le	Prévu	Prévu	Statut	Statut
Championnat de France Amateur 2 Junior	SO	Dressage	11/07/2010	10:30	10:30	Qualifié	10:30
CSO - Open de France Amateur 2	SO	Dressage	23/07/2010	14:00	14:00	Qualifié	14:00
CSO - Open de France Amateur 2	SO	Dressage	23/07/2010	16:00	16:00	Qualifié	16:00

Statut

Les épreuves comptant pour la liste de qualification "Championnat de France Amateur 2 Junior" sont **surlignées** en jaune.

Listes des performances

Classement	Nom	Prénoms	Statut	Statut	Date	Statut	Statut	Statut	Statut
1	BOUQUIN	LOUIS	M	1	11/07/2010	10:30	10:30	10:30	10:30
2	BOUQUIN	LOUIS	M	1	11/07/2010	10:30	10:30	10:30	10:30
3	BOUQUIN	LOUIS	M	1	11/07/2010	10:30	10:30	10:30	10:30
4	BOUQUIN	LOUIS	M	1	11/07/2010	10:30	10:30	10:30	10:30

Ces disciplines sont concernées comme les autres par les dispositions générales :

Les performances prises en compte sont celles obtenues dans les épreuves génératrices de points en France et à l'étranger à condition de ne pas avoir été éliminé ni d'avoir abandonné.

En cas de classement multiple dans la même épreuve, seule la meilleure performance est prise en compte.

Le classement permanent est établi par catégorie de licence (Amateur ou Pro). Un cavalier apparaît dans le classement correspondant à sa licence en cours de validité.

Le classement permanent est mis à jour dans la nuit du jeudi au vendredi de chaque semaine

EPREUVES GÉNÉRATRICES DE POINTS

Toutes les épreuves non préparatoires en Amateur de Dressage.

Les épreuves Grands Prix, Préliminaires et les Classements combinés en Pro de Dressage.

Toutes les épreuves non préparatoires en Concours Complet.

Toutes les épreuves en Attelage et Western.

Les points acquis sont calculés en fonction de la place obtenue dans l'épreuve et du niveau technique de celle-ci : Indice 4 : coefficient 1, Indice 3 : coefficient 2, Indice 2 : coefficient 4, Indice 1 coefficient 8 et Indice Elite : coefficient 16.

CAS PARTICULIERS

En plus des coefficients appliqués, vos points de base seront doublés dans le cas des Championnats départementaux, régionaux et interrégionaux.

Si vous possédez une licence Amateur et que vous participez à une épreuve Pro, votre performance ne vous rapportera pas de points au niveau du classement Amateur. Vos points ne vous seront comptabilisés dans le classement Pro que si vous prenez la licence fédérale correspondante. Par exemple, en tant que cavalier Amateur, vous pouvez depuis cette année participer aux épreuves Pro 2 Grand Prix mais vous n'obtiendrez pas de points au classement Amateur.

Il en est de même si vous êtes un cavalier Pro. Seules vos performances obtenues en Pro comptent dans votre classement.

Un même cheval peut toutefois apparaître dans les deux classements : Amateur et Pro.

NOUVEAUTÉS 2010

Dressage : pour les épreuves Combinées en Amateur et Pro, le coefficient appliqué sera celui de la reprise du plus haut niveau multiplié par 2.

Concours Complet : pour les épreuves Amateur Elite Grand Prix qui se sont déroulées avant le 10/11/2009, le coefficient appliqué sera de 24.



Marc Boblet et Whitni Star premiers du classement permanent dressage - Photo : Les Garennes

Attelage : dans les épreuves préparatoires, le nombre de points de base est de 20 pour tous les sans faute, quel que soit le nombre de partants. En Amateur Préparatoire, le coefficient est de 2 et en Pro Préparatoire, de 3.

Le coefficient pour une Amateur Elite Grand Prix ou une Pro Elite Grand Prix est de 24. Les épreuves Pro Elite qui ont eu lieu avant le 10/11/2009 sont équivalentes à une épreuve Pro Elite Grand Prix 2010.

Western : en Amateur et en Pro, les épreuves d'indice 1 et Elite en 2009 deviennent des épreuves Amateur et Pro en 2010 et leur coefficient est de 16.

Championnats de France : les points sont calculés selon le coefficient de l'épreuve nationale dont ils dépendent :

Sur les Championnats à étape, seul le classement général est pris en compte. Chaque étape n'apporte aucun point comme pour les Championnats Internationaux.

Les Championnats Master Pro, Amateur, As ont un coefficient supplémentaire de 4 par rapport à l'épreuve nationale du même niveau.

Les autres Championnats ont un coefficient supplémentaire de 3.

Tableau type d'attribution de points Amateur et Pro

Classement permanent	1 ^{er} quart	2 ^e quart	3 ^e quart	4 ^e quart
Indice 4 coefficient 1	5 à 20	3	2	1
Indice 3 coefficient 2	10 à 40	6	4	2
Indice 2 coefficient 4	20 à 80	12	8	4
Indice 1 coefficient 8	40 à 160	24	16	8
Indice Elite coefficient 16	80 à 320	48	32	16

Dans le premier quart, le nombre de points est fonction de la place obtenue et du nombre de partants. Pour obtenir le détail du calcul, consultez l'aide en ligne des compétitions Amateur et Pro sur toutsavoir.ffecompet.com.

Le coefficient appliqué peut varier selon les disciplines et les épreuves auxquelles vous participez. L'attribution des points définie ci-dessus dans le tableau type s'en trouvera alors modifiée.

Des opérations simplifiées

Les beaux jours entraînent les envies de concours... C'est la dernière ligne droite pour programmer des DUC avant le 15 mai. Bonne occasion de rappeler les modalités de la gestion administrative des concours. Vade-mecum.



Photo : FFE/DL

DÉCLARATION UNIQUE DE CONCOURS

La saisie d'une Déclaration Unique de Concours est la 1^{ère} étape. La DUC est à la fois une déclaration de programme et le texte du BO du concours. Vous pouvez saisir vos DUC deux fois par an :

Du 1^{er} avril au 15 mai pour les concours se déroulant du 1^{er} juillet au 31 décembre.

Du 1^{er} octobre au 15 novembre pour les concours se déroulant du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année.

Pour saisir une DUC, allez sur www.ffe.com après vous être identifié avec vos codes adhérent et secret. S'il s'agit d'un concours à gestion à FFEcompét, allez sur *Mes DUC 2010*. Sur FFE Club SIF, cliquez sur *DUC Événements* puis sur *Nouvel événement*. Renseignez les champs obligatoires, c'est-à-dire la date du concours sur un ou plusieurs jours, son lieu, la ou les divisions concernées, club, ponam, amateur ou pro, la ou les disciplines.

VALIDATION CRE

Les CRE disposent de 2 périodes pour consulter les DUC, entre le 15 et le 31 mai et entre le 15 et le 30 novembre. Sans avis contraire des CRE, toutes les DUC et championnats départementaux et régionaux sont réputés validés à la clôture des périodes de validation. Quant aux championnats interrégionaux, ils sont validés par le CRE de la région où ils se déroulent après qu'il a obtenu l'accord écrit des autres régions concernées.

PROGRAMME

Sur FFEcompét, suite à l'enregistrement de la DUC et jusqu'à 2 semaines avant la clôture des engagements, complétez votre programme. Une fois que tous les champs obligatoires sont complétés, vous pouvez déclencher l'ouverture aux engagements. Si le concours n'est pas ouvert aux engagements 2 semaines avant la date de clôture, après alerte mail de la FFE à l'organisateur, il sera supprimé du calendrier.

Sur FFE Club SIF, les concours ne paraissent au calendrier qu'à partir du moment où les informations obligatoires ont été enregistrées. L'organisateur peut alors ouvrir son concours aux engagements, s'il oublie, l'ouverture se fera automatiquement le 2^e lundi précédant la clôture.

DUC HORS PÉRIODE

Vous pouvez enregistrer un nouveau concours en dehors des périodes d'enregistrement des DUC, uniquement entre le 30^e et le 20^e jour précédant le premier jour de ce concours. Indiquez l'en-

semble des informations requises pour l'ouverture aux engagements. A partir de cette inscription et sauf avis contraire du CRE dans un délai de 7 jours, le concours sera validé puis ouvert aux engagements.

ENGAGEMENT SUR LE TERRAIN

Sur FFEClub SIF, il faut choisir NON pour interdire les engagements terrain. Sur FFEcompét, c'est l'inverse, il faut cocher la case engagements terrain si vous voulez les ouvrir.

CLÔTURE

La clôture des engagements sur FFEcompét et FFE Club SIF a lieu le lundi à minuit la semaine du concours, sauf demande autre de l'organisateur.

RÉSULTATS

Vous pouvez saisir vous-même les résultats individuels. Pour FFE Club SIF, allez sur BO / N° du concours et cliquez sur *Saisie des résultats*. Les résultats des épreuves par équipe doivent être envoyés par fax ou courrier.

Sur FFEcompét, allez sur votre espace perso, puis sélectionnez le concours concerné puis cliquez sur *Saisir résultats*.

Dans les 2 cas, vous pouvez déposer un fichier de résultats, à condition qu'il soit conforme au format requis.

Les résultats doivent être saisis dans les 7 jours suivant le concours. Sinon, une pénalité de 10 % sur le montant des engagements sera retenue par semaine calendaire. Par exemple, si les résultats sont indiqués 3 semaines après la date du concours, une pénalité de 20 % sera retenue. Saisissez vos résultats le lendemain du concours, ce sera fait et les cavaliers ne seront pas pénalisés pour leurs qualifications. Dès le traitement des résultats, les engagements sont crédités sur le compte de l'organisateur diminués de la part fixe FFE. - F Monnier



ETRICAL

L'étrier pour la sécurité

Tarifs réservés aux professionnels et associations



Etrier de sécurité enfant : REF ET01, large : 11 cm
Peinture de botte max 35
Disponible en noir et marron

Etrier de sécurité adulte : REF ET02, large : 13 cm
Disponible en noir, marron, bleu et rouge

Prix Club : 29,90 € TTC la paire



Etrier ajouré : REF ET Compet
Disponible en noir, marron, bleu et rouge
Taille adulte

Prix Club : 34,00 € TTC la paire



Etrier endurance et randonnée : REF ET03, large : 13 cm
Disponible en noir, marron, bleu et rouge
Plancher ergonomique en mousse amortissante avec
semelle antidérapante en caoutchouc de 17 cm de
profondeur, offre un grand confort pour les grandes distances

Prix Club : 49,00 € TTC la paire



Etrier western : REF W001.
Disponible en marron, pour adulte et enfant.

Prix Club : 47,00 € TTC la paire

Demandez un bon de commande

Fabrication : matière polyamide élastomère, patin caoutchouc - Brevet n° PCT/F804/0003004

Etrical - 2 ter rue du Cosson - 45240 La Ferté St Aubin - France
tél : 02.38.56.00.24 - mobile : 06.76.23.56.14 - mail : yx.etrical@orange.fr

Barèmes techniques

L'édition 2010 du grand rendez-vous sportif des enseignants aura lieu au Parc Equestre Fédéral de Lamotte les lundi et mardi 18 et 19 octobre. Préparez-vous.



Photo : L'image du Jour

L'inauguration de la Colonie a eu lieu pendant le National Enseignants 2008

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, **Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques** des disciplines organisées, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

CONDITIONS GÉNÉRALES

ACCUEIL

Tous les concurrents sont invités à retirer un pack de bienvenue et numéro de têtère pour les chevaux dès leur arrivée au Parc Equestre à l'accueil cavaliers à partir du dimanche 17 octobre 2010 à 14 heures.

TÊTÈRE

Un numéro de têtère, fourni par l'organisation, est attribué à chaque cheval pour l'ensemble du National Enseignants. Durant tous ses déplacements dans l'enceinte générale du concours, quel qu'en soit le motif, chaque poney / cheval doit être muni de ce numéro fixé visiblement au harnachement ou au tapis de selle.

CIRCULATION DANS LE PARC - DÉTENTES

La circulation d'engins motorisés est strictement interdite sur toutes les allées cavalières et circulations piétonnes. Les cavaliers doivent marcher au pas sur les allées cavalières.

En dehors des épreuves, seul(s) sont autorisés un ou plusieurs terrains de détente dont les emplacements et les horaires d'ouverture sont indiqués au tableau d'affichage.

Le port d'un casque homologué attaché et d'une tenue d'équitation correcte sont obligatoires pendant tout le temps où le cavalier est en selle dans l'enceinte générale du concours. Monter en licol et /ou à cru est interdit

ENGAGEMENTS

La clôture des engagements est fixée au lundi 4 octobre 2010, dans les conditions prescrites sur la DUC et sur www.ffe.com onglet FFECompét.

Pour toutes les disciplines, un seul engagement sera à effectuer pour l'ensemble des étapes d'un même Championnat, Critérium, Coupe.

Un 2^e engagement pour un même cavalier dans une discipline différente est gratuit, la gratuité se fera sur l'engagement le moins cher.

BOXES

Réservation par internet uniquement. Paille, foin et copeaux à la vente sur le site. Accueil boxes du dimanche 17 octobre à partir de 14 heures jusqu'au mercredi 20 octobre à 10 heures.

DÉDOUBLEMENT ET BARÈMES TECHNIQUES

En fonction du nombre d'engagés, l'organisateur se réserve la possibilité de doubler les épreuves et/ou de modifier les barèmes techniques.

REMISE DE PRIX

Les huit premiers de chaque Championnat, Critérium, Coupe sont récompensés lors d'une remise des prix à l'issue de l'ensemble des étapes. Les modalités et horaires des remises de prix sont indiqués au tableau d'affichage.

QUALIFICATIONS

CAVALIERS

Le National Enseignants est réservé aux Enseignants (BEES, BPJEPS ou AQA) et élèves enseignants en situation de formation. Tous doivent être détenteurs au minimum d'une licence fédérale de compétition Club 2010.

Les cavaliers peuvent concourir pour deux titres maximum dans deux disciplines différentes :

Exemple 1 : 1 engagement en Championnat CSO + 1 engagement en Championnat Dressage

Exemple 2 : 1 engagement en Critérium Dressage + 1 engagement en Coupe CCE

PONEYS / CHEVAUX

Les poneys/chevaux doivent être inscrits sur la liste Club ou la liste A des chevaux de sport.

Chaque poney/cheval a droit au maximum à une participation en CSO, ou

CCE, ou Hunter, plus une participation en Dressage.

Il n'y a qu'en Dressage que les poneys/chevaux peuvent être engagés deux fois, à condition que ce soit avec deux cavaliers différents dans deux niveaux différents.

FERMETURES

Dans toutes les disciplines représentées, les règles de fermeture des épreuves pour les couples, décrites dans les **Dispositions Spécifiques**, ne s'appliquent pas.

BARÈMES TECHNIQUES



CSO

Titres	Normes techniques CSO		Cavalier LFC	Age chvx
	1 ^e étape vitesse	2 ^e étape GP		
Coupe	105 cm	110 cm	Fermés aux LFC Pro	5 ans et +
Crit.	115 cm	120 cm	LFC Club minimum	6 ans et +
Championnat	125 cm	130 cm		

COUPE / CRITÉRIUM / CHAMPIONNAT

Déroulement en 2 étapes.

Première étape : Epreuve Vitesse, type Barème A chrono jugé au Barème C.

Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux deux premières décimales.

Le concurrent ayant obtenu après cette conversion, le moins de points, recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents étant crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent.

Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités du résultat des concurrents éliminés ou ayant abandonné.

L'ordre de départ des concurrents est celui affiché sur www.ffe.com, onglet FFEcompét.



Photo : FFE/Maindru

Deuxième étape : Epreuve Grand Prix Barème A en deux manches.

- 1^{ère} manche : Barème A sans chrono (Vitesse : 350 m/mn)

Les concurrents éliminés ou ayant abandonné lors de la 1^{ère} étape partent en premier.

- 2^{ème} manche : Barème A au chrono (vitesse 350m/mn)

Seuls les 25 premiers couples (ex-aequo compris) au classement provisoire de la 1^{ère} étape + 1^{ère} manche de la 2^{ème} étape peuvent concourir cette 2^{ème} manche.

L'ordre de départ des concurrents pour les deux manches sera donné dans l'ordre inverse du classement de la 1^{ère} étape et de la 1^{ère} étape + 1^{ère} manche de la 2^{ème} étape.

Est déclaré Champion de France le cavalier français ayant totalisé le moins de points. Le chronomètre de la 2^{ème} manche départagera les éventuels ex-aequo.



DRESSAGE

Titres	Reprises Dressage			Cavalier LFC	Age chvx
	Indice	1 ^{ère} étape	2 ^{ème} ét.		
Coupe	Am 3	Prélim.	GP	Fermés aux LFC Pro	5 ans et +
Crit.	Am 2	Prélim.	GP	LFC Club minimum	6 ans et +
Championnat	Am 1	Prélim.	GP	LFC Club minimum	6 ans et +

COUPE / CRITÉRIUM / CHAMPIONNAT

Les reprises doivent être exécutées de mémoire, et sans cravache.

Déroulement en 2 étapes :

Première étape : Epreuve Préliminaire.

L'ordre de départ des concurrents est celui affiché sur www.ffe.com, onglet FFEcompét.



Photo : L'image du Jour

Deuxième étape : Epreuve Grand Prix.

L'ordre de départ des concurrents pour la deuxième étape sera donné dans l'ordre inverse du classement de la 1^{ère} étape.

Les concurrents éliminés ou ayant abandonné lors de la 1^{ère} étape partent en premier.

Le classement se fait par addition des notes moyennes des reprises exprimées en pourcentage à trois décimales.

Les deux reprises ont un coefficient de 1. En cas d'égalité, le meilleur total des points de la reprise Grand Prix départage les ex-aequo.



CONCOURS COMPLET

Titres	Normes techniques Concours Complet	Cavalier LFC	Age chvx
Coupe	Amateur 3+routier	Fermés aux LFC Pro	5 ans et +
Crit.	Amateur 2+routier	LFC Club minimum	6 ans et +
Championnat	Amateur 1+routier	LFC Club minimum	6 ans et +

COUPE / CRITÉRIUM / CHAMPIONNAT

Ordre des trois tests

Dressage

Cross : L'ordre de départ des concurrents est celui affiché sur www.ffe.com, onglet FFEcompét.

Saut d'obstacles : L'ordre de départ du saut d'obstacles sera donné dans l'ordre inverse du classement provisoire après les tests de Dressage et Cross.



HUNTER

Titres	Normes techniques Hunter		Cavalier LFC	Age chvx
	1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape		
Coupe	100 cm	105 cm	Fermés aux LFC Pro	5 ans et +
Crit.	105 cm	110 cm	LFC Club minimum	6 ans et +
Championnat	115 cm	120 cm	LFC Club minimum	6 ans et +

COUPE / CRITÉRIUM / CHAMPIONNAT

Déroulement en 2 étapes

Première étape : Epreuve de Maniabilité.

L'ordre de départ des concurrents est



Photo : L'image du Jour

celui affiché sur www.ffe.com, onglet FFEcompét.

Deuxième étape : Epreuve Grand Prix en deux manches.

L'ordre de départ des concurrents pour la deuxième étape et les deux manches sera donné dans l'ordre inverse du classement de la 1^{ère} étape.

L'addition des notes des deux étapes, sans coefficient, donne le classement général et définitif.

En cas d'égalité de points, un barrage départagera les éventuels ex-aequo pour les trois premières places.

Est déclaré Champion de France le cavalier français ayant obtenu le plus grand nombre de points à l'issue des deux étapes et du barrage éventuel.



Photo : L'image du Jour

Tarifs de Publicité dans la REF

Publicité quadri imprimée dans le cahier rédactionnel, films ou fichiers fournis

▲ 2^e de couverture : 2 000 € HT

▲ 3^e de couverture : 1 800 € HT

▲ Recto-Verso : 2 000 € HT

▲ Page gauche : 1 000 € HT

▲ Page droite : 1 200 € HT

Asilage d'une affiche ou d'un document plié 21x29,7 cm face imprimée visible, 4 pages maxi, livré sous film : 2500 € HT

▲ TVA : 19,6 %

▲ 2 ou 3 parutions : -10%

▲ 4 ou 5 parutions : -20%

▲ 6 parutions et plus : -30%

▲ emplacement dans 10 1^{ères} pages : +30%

▲ emplacement dans 20 1^{ères} pages : +20%

Tarifs applicables du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010

FFE Développement Parc Equestre 41600 Lamotte - T 02 54 94 46 72 - F 02 54 94 46 70 - mèl.presse.club@ffe.com

Avis d'appel public à la concurrence N°1

la FFE procède à un appel public à la concurrence en vue de passer une convention pour l'accompagnement de son service chargé de la gestion des marques fédérales de qualité, en application de l'article L131-13 du Code du Sport.

Nom et adresse officiels de l'organisme contractant :

FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION, Parc Equestre, 41600 LAMOTTE BEUVRON.

Personne responsable de l'appel d'offre et adresse à laquelle le projet de convention peut être retiré, et où les offres doivent être envoyées :

Jean-Claude GAST, Directeur Général de la FFE, Parc Equestre, 41600 LAMOTTE BEUVRON,
Tél. : 02 54 94 46 88 ; fax. : 02 54 94 46 87.

Les candidats ont la possibilité de solliciter un entretien avec un interlocuteur fédéral.

Type de procédure :

Appel préalable à la concurrence, au sens de l'article L131-13 du Code du Sport.

Objet de la convention :

Accompagnement dans la mise en place et le fonctionnement du service fédéral chargé de la gestion des marques fédérales de qualité.

Missions devant faire l'objet d'un accompagnement :

- gestion des marques fédérales ECOLE FRANCAISE D'EQUITATION, PONEY CLUB DE FRANCE, CHEVAL CLUB DE FRANCE, CENTRE DE TOURISME EQUESTRE, ECURIE DE COMPETITION et de toute nouvelle marque à créer ;
- animation du réseau d'établissements équestres ayant accédé aux marques fédérales ;
- évolution des référentiels et des méthodes d'audits ;
- définition d'axes de progrès pour les équipements et infrastructures équestres ;
- animation, formation et habilitation des auditeurs ;
- définition des critères de recrutement, de la formation et du suivi des auditeurs ;
- analyse des audits réalisés auprès des établissements équestres ;
- proposition et accompagnement des évolutions des signes de qualité ;
- réalisation et mise à jour mensuelle de la documentation du service ;
- suivi de l'arborescence de l'espace internet du service et gestion des contenus ;
- analyse et proposition d'amélioration de la qualité du service rendu aux adhérents de la FFE ;
- mise en œuvre de la certification des services fédéraux.

Date prévisionnelle du début des prestations : 1^{er} septembre 2010.

Lieu d'exécution : Lamotte-Beuvron avec déplacements sur la France entière.

Durée de la convention : 2 ans renouvelable par tacite reconduction pour une nouvelle période d'une année, dans la limite de deux renouvellements.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres : 5 juillet 2010 à 12 heures.

Délai de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 5 mai 2010.



FEDERATION FRANCAISE
D'EQUITATION

Avis d'appel public à la concurrence N°2

La FFE procède à un appel public à la concurrence, en vue de passer une convention pour l'organisation et le suivi de son service chargé de l'accompagnement économique et social de ses adhérents, en application de l'article L131-13 du Code du Sport.

Nom et adresse officiels de l'organisme contractant :

FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION, Parc Equestre, 41600 LAMOTTE BEUVRON.

Personne responsable de l'appel d'offre et adresse à laquelle le projet de convention peut être retiré, et où les offres doivent être envoyées :

Jean-Claude GAST, Directeur Général de la FFE, Parc Equestre, 41600 LAMOTTE BEUVRON, tél. : 02 54 94 46 88 ; fax. : 02 54 94 46 87.

Les candidats ont la possibilité de solliciter un entretien avec un interlocuteur fédéral.

Type de procédure :

Appel préalable à la concurrence, au sens de l'article L131-13 du Code du Sport.

Objet de la convention :

- accompagnement dans la mise en place et le fonctionnement du service fédéral chargé de l'accompagnement économique et social des adhérents de la FFE ;
- management et développement des services de la FFE à ses membres adhérents ;
- aide aux adhérents à la gestion et au développement économique et social des activités équestres ;
- conseil des adhérents et assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets de développement ;
- formation des personnels fédéraux chargés de l'accompagnement des adhérents ;
- création et animation d'un centre de ressources électroniques « cheval » accessible aux différents publics ;
- organisation de rencontres régionales sur le thème du développement économique et social ;
- développement de la démarche fédérale pour le développement durable ;
- vulgarisation des règles d'hygiène et de sécurité des activités équestres.

Caractéristiques principales du service fédéral chargé de l'accompagnement économique et social des adhérents de la FFE :

- accompagnement des adhérents dans le développement économique et social de leur structure ;
- conception de tous les supports organisationnels obligatoires ;
- conception de tous modèles de contrats dans tous les domaines de la gestion ;
- étude de solutions économiques innovantes dans les domaines de l'exploitation, des équipements, des infrastructures ;
- rédaction de recommandations techniques ;
- réalisation et mise à jour mensuelle de la documentation du service ;
- suivi de l'arborescence de l'espace internet du service et gestion des contenus ;
- formation à l'installation et à la gestion ;
- création et développement d'un « agrément FFE » pour les fournitures et équipements professionnels nécessaires aux centres équestres ;
- soutien aux organes déconcentrés de la FFE ;
- mise en place de relation avec les institutions et organisations de la branche agricole.

Date prévisionnelle du début des prestations : 1^{er} septembre 2010.

Lieu d'exécution : Lamotte-Beuvron avec déplacements sur la France entière.

Durée de la convention : 2 ans renouvelable par tacite reconduction pour une nouvelle période d'une année, dans la limite de deux renouvellements.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres : 5 juillet 2010 à 12 heures.

Délai de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 5 mai 2010.



Musique : libre de droits ou droits payants

Lorsque vous diffusez de la musique, vous êtes, sur le principe, redevables de droits d'auteurs auprès de la SACEM. Il est cependant possible d'y déroger en utilisant de la musique libre de droits. Détails.



Photo : FFE/Maindru

MUSIQUE LIBRE DE DROITS

C'est la possibilité de diffuser de la musique en toute légalité sans avoir à le déclarer à la SACEM. En effet, toutes les œuvres musicales sont protégées par la SACEM, sauf cas particulier : œuvres tombées dans le domaine public, c'est-à-dire 70 ans après le décès de l'auteur et du compositeur.

La SACEM doit, pour chaque manifestation où de la musique sera diffusée, donner à l'avance aux organisateurs, l'autorisation des auteurs, ainsi que les modalités de calcul de la redevance.

Il est cependant possible de se procurer de la musique libre de droits SACEM, déposée légalement sous licence libre.

En pratique, vous pouvez vous procurer cette musique auprès des disquaires, de la FNAC mais également sur certains sites Internet comme www.audiostudplus.com, www.freezeec.com, www.musique-libre-de-droit.fr, www.music-media1.com, www.jamendo.com.

Les tarifs varient en fonction du style de musique choisi et de la durée souhaitée.

DROITS À VERSER

Si la musique que vous choisissez de diffuser n'est pas libre de droits, vous êtes tenu d'effectuer les démarches suivantes auprès de la SACEM.

Déclaration préalable à la SACEM : l'organisateur de manifestations équestres doit se déclarer à la SACEM au moins 15 jours avant la manifestation. Des imprimés types sont disponibles auprès des délégations régionales de la SACEM.

Si l'organisateur de la manifestation se déclare, il bénéficie de la tarification générale contractuelle, soit 20% de moins que la tarification générale. Si l'organisateur est adhérent de la FFE, il bénéficie d'un abattement de 10% supplémentaire.

Si l'organisateur ne se déclare pas, la tarification générale s'applique sans aucun abattement.

Attention ! Les tarifs ci-dessous sont calculés hors taxes, la TVA applicable est au taux réduit de 5,5 %.

Musiques dans les locaux : en cas de diffusion gratuite de musiques de sonorisation, dans les locaux du club hippique, réservée à ses membres et à leurs invités, quel que soit le genre d'appareil utilisé, une redevance forfaitaire annuelle est due :

	Tarif général	Tarif général contractuel	Tarif contractuel adhérent FFE
Jusqu'à 200 membres	51,65 €	41,32 €	37,19 €
Plus de 200 membres	77,89 €	62,32 €	56,09 €

Si les auditions sont données à l'aide de plusieurs appareils dans un même local, la redevance forfaitaire annuelle sera égale à l'addition des forfaits par appareil utilisé avec un abattement de 20 %.

Journées portes ouvertes : forfait journalier

	Tarif général	Tarif g ^d contr.	Tarif contr. adh. FFE
Sono générale par radio, télévision, cassettes, lecteur CD	63,53 €	50,82 €	45,74 €
Musique vivante par des fanfares d'audience locale exclusivement	50,82 €	40,66 €	36,60 €

Concours : La tarification s'applique que le concours soit officiel ou non. Tableau ci-dessous.

		Tarif général	Tarif g ^d contr.	Tarif contr. adh. FFE
Concours national	Entrée libre	32,00 €	25,60 €	23,04 €
	Entrée payante et moins de 3000 spectateurs	35,10 €	28,08 €	25,28 €
	Entrée payante et plus de 3000 spectateurs (par tranche de 1000)	12,02 €	9,62 €	8,66 €
Concours international	Entrée inférieure à 8, se déroulant sur une seule journée, moins de 3000 spectateurs	63,53 €	50,82 €	45,79 €
	Entrée payante et moins de 3000 spectateurs	70,31 €	56,25 €	50,63 €
	Entrée payante et plus de 3000 spectateurs (par tranche de 1000)	24,06 €	19,25 €	17,33 €

Ces tarifs s'appliquent lorsque le droit d'entrée est inférieur à 8 ; si le droit d'entrée est d'un montant supérieur, les tarifs doivent être majorés proportionnellement.



MUSIQUE ENREGISTRÉE : DROITS COMPLÉMENTAIRES

Lorsque vous diffusez de la musique enregistrée, vous devez, en plus des droits d'auteur, acquitter la SPRE qui représente les droits des éditeurs et des producteurs de musique enregistrée.

Le montant de cette SPRE est de 35,75 % du montant des droits d'auteur dont vous êtes redevables.

Son paiement s'effectue auprès de la SACEM (qui vous adressera deux factures).

Référence : protocole d'accord FFE/SACEM du 6 novembre 1995 www.sacem.fr

DIRECTIONS RÉGIONALES

Ouest 11 Galerie du Théâtre CS 40414 35 104 Rennes Cedex 3
T 02 99 78 48 50
F 02 99 78 48 51

Nord Ile-de-France 9 square Moncey 75009 Paris T 01 53 20 65 60 - F 01 53 20 65 61

Est 40 A rue Oberlin BP 342 67 009 Strasbourg Cedex T 03 90 22 90 50 - F 03 90 22 90 51

Rhône-Alpes-Auvergne 74 cours Lafayette 69 421 Lyon Cedex 03 T 04 72 84 68 00
F 04 72 84 68 01

Sud-Méditerranée 7 rue Vendôme BP 197-13606 Aix en Provence Cedex 1 T 04 42 91

54 80 - F 04 42 91 54 81
Sud-Ouest-Atlantique 26 quai de Bacalan 33300 Bordeaux
T 05 5710 62 00
F 05 57 10 62 01

▲ PRÊT DE MATÉRIEL D'OCCASION : NOUVEAUTÉ

Depuis le 29 décembre 2009, dès que vous prêtez du matériel d'occasion à vos salariés et/ou vos cavaliers (casque, protège-dos, chaussures de sécurité,...), vous devez constituer une fiche de gestion pour chaque équipement d'occasion faisant l'objet d'une mise à disposition réitérée. Pour plus d'infos, www.ghn.com.fr

CALENDRIER DES FORMATIONS ENSEIGNANTS, CAVALIERS ET BÉNÉVOLES

Dates / Niveaux	Organisation / Lieu / Discipline / Intervenants / Jury / Niveaux	Inscriptions / Places / Tarifs
Animateur Pony		
29 avril	Session nationale / Parc Equestre Fédéral 41600 Lamotte / T 02 54 94 46 52 mél.formation@ffe.com	20 places / 50 €
25 et 26 mai	CRE Rhône Alpes / Pony 2000 - Espace Equestre 42210 Craintilleux Inscriptions : CRE Rhône Alpes / Hippodrome de Lyon Parilly 4 av Pierre Mendès France, BP 34 69676 Bron Cedex T 04 37 90 53 29 Mél.secretariat.crera@wanadoo.fr	13 places (9 pour la région) / 50 €
15 et 16 juin	CRE Provence / Pony Club de Canto Grihet 13100 Beaurecueil Inscriptions : CRE Provence 298 av du Club Hippique 13090 Aix en Provence T 04 42 20 88 02 Mél.creprovence@wanadoo.fr	20 places / 5 €
16 juin	CRE Normandie / Village Equestre de Conches 27190 Conches en Ouche Inscriptions : CRE Normandie 23 rue Pasteur 14120 Mondeville T 02 31 84 61 87 Mél.normandie@ffe.com	20 places (10 pour la région)
20 juin	CRE Champagne Ardenne / Aux Sabots de Vent 08130 Chuffilly Roche Inscriptions : CRE Champagne Ardenne Rue des Sources 51510 Coolus T 03 26 22 12 10. Mél.c.r.e.champagne.ardenne@wanadoo.fr	Contacteur organisateur
Accompagnateur de Tourisme Equestre		
27 avril Test d'entrée	CRE Bretagne / Centre équestre de la Foucheraie 35190 Cardroc Inscriptions : CRE Bretagne 5 bis rue Waldeck Rousseau BP 307 56103 Lorient Cedex. Mél.creb@wanadoo.fr	54 €
18 Juin Test d'entrée	CRE Cote d'Azur / Ecurie de Valcros 83440 Tanneron Inscriptions : CRECA Maison Régionale des Sports 809 Bd des Ecureuils 06210 Mandelieu la Napoule T 04 92 97 46 77	20 places
Formation BFE1		
TREC	CRE Aquitaine T L Biard 06 83 23 16 54	10 places Inscription avant le 19 avril / 700 € (VIVEA FAFSEA)
Examen BFE 1		
29 avril CSO	CRE Pays de la Loire / La Roche sur Yon / Session de rattrapage	10 places / 30 € / 5 avril
29 avril CCE	CRE Pays de la Loire / La Roche sur Yon / Session de rattrapage	10 places / 30 € / 5 avril
Examens BFEEH		
04 mai Mention mental	CRE Limousin / Centre Equestre des Seychas 87620 Sereilhac. Contact : Magali Ouacif T 06 32 09 88 90 magaliouacif@orange.fr	10 places / 21 avril
31 mai Mention moteur	CRE Pays de la Loire / Haras du Lion d'Angers / Contact : Isabelle Burgot CTR T 06 45 01 77 99 Mél.burgoti@live.fr	16 places / 26 avril / 90 € (repas = 13 €)
31 mai Mention mental	CRE Pays de la Loire / Haras du Lion d'Angers / Contact : Isabelle Burgot CTR T 06 45 01 77 99 Mél.burgoti@live.fr	16 places / 26 avril / 45 € (repas = 13 €)
Examens BFEE		
31-mai Niveaux 1 et 2	Pony 2000 / Etang Grenouillat 42210 Craintilleux / Contact : Régis BOUCHET T 04 77 94 71 04	12 places (4 extérieurs) / 22 mai / 50 €
29 et 30 juin Niveaux 1 et 2	Haras de la Cense D988 78730 Rochefort en Yvelines / Contact : Sandra Amiet T 01 30 88 49 00 Mél.info@lacense.com	11 juin / 110 € incluant la location du cheval (nuit : 25 €/ personne)

Améliorer les établissements équestres

Les régions Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon, Poitou-Charentes et Provence Alpes Côte d'Azur se sont investies dans des démarches qualité pour les établissements équestres. Tour d'horizon.



Photo : L'image du Jour

▲ PAYS DE LA LOIRE



APPEL À PROJETS

En Pays de la Loire, fin 2007, le Conseil régional a lancé un appel à projets à destination des Centres et Fermes équestres pour leur amélioration qualitative, l'amélioration de leurs performances d'accueil touristique et enfin, un meilleur accueil de tous les publics, dimension « cheval pour tous ». Après l'approbation par le Conseil régional du Rapport d'orientation Filière équine le 29 juin 2007 et un travail de concertation établi avec les organisations professionnelles de la filière, un dispositif spécifique pour cet appel à projets a été élaboré et adopté par la Commission permanente du 19 novembre 2007.

THÈMES

Ouvert du 1^{er} décembre 2007 au 31 décembre 2009 à la présentation de projets réalisables dans un délai maximal de quatre ans à compter du vote de chaque dossier, l'appel portait prioritairement

sur les thématiques suivantes :

- la professionnalisation des entreprises équestres
- le tourisme
- le développement de la pratique Cheval pour tous,
- la qualité des prestations.

L'un des objectifs de cet appel à projets était d'insérer le plus grand nombre d'entreprises dans une démarche de qualité reconnue au niveau national par les instances de l'équitation et du tourisme, labels Centre de Tourisme Equestre, Ecole Française d'Equitation, certification de services....

INVESTISSEMENTS

Le montant total des investissements réalisés par les centres équestres en vue d'une démarche qualité s'élève à 5,78 millions d'Euros.

Ces investissements ont principalement concerné :

- La rénovation, la modernisation de l'ensemble,
- La création ou la rénovation de carrières et de manèges,
- L'amélioration des infrastructures d'accueil : création, rénovation de parkings, points accueil, salles de club, sanitaires et vestiaires...

- L'amélioration de l'hébergement des équidés et l'augmentation de la capacité d'accueil : rénovation ou création d'écuries, de boxes supplémentaires, création de paddocks...
- Des travaux visant à améliorer l'accessibilité handicapés : cheminements et sanitaires adaptés.
- Du matériel destiné aux personnes handicapées, notamment des montoirs.
- Des études et aménagements paysagers.
- Des aménagements spécifiques : espace poneys, selleries, obstacles de cross...
- La formation : BPJEPS, certification de service Qualicert, formation Equi-Handi, anglais...
- La réalisation de sites internet.

Le montant de l'accompagnement régional s'élève à 1,57 millions d'Euros, ce qui représente environ un tiers du montant des investissements des centres équestres.

OBJECTIF ATTEINT

Sur 350 centres équestres recensés par la région Pays de la Loire, 120 ont sollicité la Région pour répondre à cet appel à projets, soit un sur trois.

En savoir plus

Si vous souhaitez en savoir plus sur ces démarches, ou si vous souhaitez mettre en place un Plan Régional Qualité dans votre région, contactez Cheval Qualité France : Parc Equestre 41600 Lamotte T 02 54 94 46 14, mël info@cheval-qualite.com.

Le site www.cheval-qualite.com vous donnera toutes les informations utiles sur la démarche qualité concernant les établissements équestres et les labels adaptés aux différents types d'activités des clubs, centres équestres et écuries de compétition mis en place par la FFE et gérés par Cheval Qualité France.

55 projets ont été déposés et adoptés par la Région : 15 en Loire-Atlantique, 8 en Maine-et-Loire, 8 en Mayenne, 13 en Sarthe et 9 en Vendée.

Avant appel à projets, 49% des centres équestres étaient engagés dans une démarche qualité et labellisés Ecole Française d'Équitation et / ou Centre de Tourisme Équestre.

A la suite de cet appel à projets, 92 % des centres accompagnés se sont engagés, ont obtenu ou confirmé leur label qualité Ecole Française d'Équitation ou Centre de Tourisme Équestre.

Les adhésions au label EFE ont augmenté en France en moyenne de 13% entre 2007 et 2009. En Pays de la Loire, elles ont augmenté de 40 % sur cette même période qui coïncide avec l'appel à projets. C'est la plus importante progression, loin devant le second, l'Aquitaine avec 21% de progression. L'objectif pour la région Pays de la Loire est d'engager les centres équestres dans des démarches qualité et vers des labels qualité est donc bien atteint.

Par ailleurs, la crédibilité accordée aux démarches et labels qualité a permis aux établissements équestres tributaires d'un label ou engagés dans une démarche qualité, voire vers une certification, de bénéficier d'aides bonus qui représentent 33% de l'accompagnement régional.

De telles initiatives sont à valoriser puisqu'elles permettent de soutenir davantage les efforts des établissements dans leur démarche d'amélioration et d'inciter les centres équestres à s'engager vers des labels ou certifications qualité reconnus.

▲ LANGUEDOC-ROUSSILLON

QUALITÉ ÉQUIDÉ

Depuis 2007, le Conseil des Equidés du Languedoc-Roussillon a mis en place une démarche qualité qui intéresse tout établisse-

ment équestre, élevage, écurie de propriétaire, valorisation, club, centre de tourisme équestre, compétition... Il aboutit à un label régional : Qualit'équidé Languedoc-Roussillon qui permet d'être éligible à des aides à l'investissement co-financées Région - Etat - Europe. L'objectif est d'engager les entreprises volontaires dans une formation puis dans l'amélioration de leurs pratiques professionnelles d'une part et de leurs installations d'autre part.

FORMATION

A ce jour, 280 dirigeants d'établissements équestres ont suivi la formation proposée par le Conseil des Equidés du Languedoc Roussillon, 160 établissements sont engagés dans la démarche et 85 ont obtenu le label Qualit'équidé Languedoc-Roussillon, les audits étant réalisés par Cheval Qualité France.



AIDES

Le total des aides distribuées depuis le début de la démarche s'élève aujourd'hui à 1,2 Million d'Euros et correspond à environ 20% des investissements réalisés par les établissements équestres. Ces investissements subventionnés portent sur les bâtiments d'élevage et d'hébergement des équidés, les bâtiments de stockage (fourrage...), les structures d'accueil, des aires de pratique (carrières, manèges, marcheurs...)

▲ POITOU CHARENTES ET PACA

PLANS RÉGIONAUX QUALITÉ

Lancés en 2010 à l'initiative du CRE Poitou-Charentes et du Conseil des chevaux Filière Cheval

POITOU-CHARENTES



Provence Alpes Côte d'Azur, les Plans Régionaux Qualité visent dans un premier temps à établir un diagnostic infrastructures, matériel, organisation, activité des établissements équestres de la région concernée, à partir d'un échantillon d'une vingtaine d'établissements équestres.

DÉMARCHE

Le diagnostic, réalisé par le dirigeant puis par Cheval Qualité France, s'appuie sur une grille d'audit précise organisée par zones (zone d'accueil, zone de pratique et zone technique) et incluant des éléments de développement durable pour les établissements équestres.

En parallèle, Cheval Qualité France mène une enquête satisfaction auprès des cavaliers et usagers de ces établissements.

Ensuite, chaque organisme régional, CRE Poitou-Charentes ou Conseil des chevaux Filière Cheval PACA définit les axes du Plan Régional Qualité et recherchera des moyens - Région, État, Europe - pour accompagner et soutenir les efforts des établissements engagés dans la démarche d'amélioration du Plan Régional Qualité et vers des labels ou certification qualité reconnus.



NDLR : C'est l'AFLD qui décide si une décision doit être publiée sous X ou nominativement.

▲ X. 3 SEPTEMBRE 2009

Lors du championnat régional du Languedoc-Roussillon de saut d'obstacles d'équitation, organisé à Grabels (Hérault), le 18 octobre 2008, M. X a fait l'objet d'un contrôle antidopage dont les résultats, établis par le Département des analyses de l'Agence le 21 novembre 2008, ont fait ressortir la présence de TERBUTALINE.

Par une décision du 2 février 2009, l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération française d'équitation a infligé à M. X un avertissement.

Par une décision du 3 septembre 2009, l'Agence française de lutte contre le dopage, qui s'était saisie le 5 mars 2009 sur le fondement des dispositions du 3° de l'article L.232-22 du code du sport, a décidé de réformer la décision du 2 février 2009 précitée et de relaxer M. X, qui a fourni une justification médicale à des fins thérapeutiques exclusives à la présence de la substance interdite détectée dans ses urines.

▲ X. 12 SEPTEMBRE 2009

A l'issue d'une épreuve du Grand prix du championnat professionnel « Petit Tour » de dressage d'équitation, le cheval « Y », monté par Mme X a été soumis à un contrôle antidopage, organisé le 31 octobre 2008 à Saumur (Maine-et-Loire), dont les résultats, établis par le Laboratoire des courses hippiques le 20 novembre 2008 et validés par le Directeur du Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage le 25 novembre 2008, ont fait ressortir la présence de 2-(1-hydroxyethyl) promazine et de 2-(1-hydroxyethyl)-7-hydroxypromazine, métabolites de l'acepromazine.

Par une décision du 22 décembre 2008, l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération française d'équitation a décidé, d'une part, de relaxer Mme X, et, d'autre part, de déclasser cette sportive et le cheval « Y » dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Par une décision du 17 septembre 2009, l'Agence française de lutte contre le dopage, qui s'était saisie le 12 février 2009 sur le fondement des dispositions du 3° de l'article L.232-22 du code du sport, a décidé de ne pas

réformer la décision du 22 décembre 2008 précitée.

▲ X. 17 SEPTEMBRE 2009

A l'issue d'une épreuve du concours « Grand Prix Pro 3 vitesses » de saut d'obstacles d'équitation, le cheval Y, monté par M. X a été soumis à un contrôle antidopage, organisé le 17 octobre 2008 à Dinard (Ille-et-Vilaine), dont les résultats, établis par le Laboratoire des courses hippiques le 6 novembre 2008 et validés par le Directeur du Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage le 13 novembre 2008, ont fait ressortir la présence de phénylbutazone et de son métabolite, l'oxyphenbutazone.

Par une décision du 22 décembre 2008, l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération française d'équitation a décidé, d'une part, de relaxer M. X, et, d'autre part, de déclasser ce sportif et le cheval Y dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Par une décision du 17 septembre 2009, l'Agence française de lutte contre le dopage, qui s'était saisie le 12 février 2009 sur le fondement des dispositions du 3° de l'article L.232-22 du code du sport, a décidé de ne pas réformer la décision du 22 décembre 2008 précitée.

▲ 26 NOVEMBRE 2009 M. GRÉGORY MARS-TARDER

A l'issue de l'épreuve n° 9 «Pro 1 Grand prix (1,40m) » de saut d'obstacles d'équitation, organisée le 8 mars 2009 à Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes), le cheval «Lamm de Fetan», monté par M. Timothée ANCIAUME et appartenant, en sa qualité de gérant du Haras des « M », à M. Grégory MARS-TARDER - tous deux titulaires d'une licence délivrée par la Fédération française d'équitation - a été soumis à un contrôle antidopage. Selon un rapport établi par le Laboratoire des courses hippiques le 31 mars 2009 et validé par le Directeur du Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage le 2 avril 2009, les analyses effectuées ont fait ressortir la présence de glycopyrrolate.

Par une décision du 2 juin 2009, l'organe disciplinaire de première instance

de lutte contre le dopage de la Fédération française d'équitation a décidé, d'une part, de relaxer M. ANCIAUME des fins de poursuites engagées à son encontre, d'autre part, d'infliger à M. MARS-TARDER la sanction du retrait provisoire de sa licence pour une durée d'un an, et, enfin, de déclasser M. ANCIAUME et le cheval «Lamm de Fetan » dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Par une décision du 26 novembre 2009, l'Agence française de lutte contre le dopage, qui s'était saisie le 18 juin 2009 en application des dispositions combinées des articles L.241-6, L.241-7 et du 3° de l'article L.232-22 du code du sport, a réformé partiellement la décision du 2 juin 2009 précitée, et a décidé de prononcer, à l'encontre de M. MARS-TARDER, d'une part, la sanction de l'interdiction de faire participer le cheval «Lamm de Fetan» pendant trois mois aux compétitions et manifestations organisées ou autorisées par la Fédération française d'équitation, et d'autre part, la sanction de l'interdiction de participer pendant trois mois aux mêmes compétitions. La présente décision prend effet à compter de la date de sa notification à M. Grégory MARS-TARDER.

N.B. : la sanction a été notifiée par lettre recommandée à M. MARS-TARDER le 28 janvier 2010, ce dernier ayant accusé réception de ce courrier le 8 février 2010. Le cheval «Lamm de Fetan» sera suspendu jusqu'au 7 mai 2010 inclus.

Par ailleurs, l'Agence française de lutte contre le dopage prend acte de la période de trois mois de suspension déjà purgée par M. MARS-TARDER depuis le 8 juin 2009, date de prise d'effet de la sanction prononcée le 2 juin 2009 par l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération française d'équitation.

▲ 15 OCTOBRE 2009 M. GUILHEM DEBAST

A l'issue d'une épreuve d'élevage de chevaux, organisée le 10 avril 2009 à Pibrac (Haute-Garonne), le cheval « Don Pedro », appartenant à M. Guilhem DEBAST et monté par celui-ci, a été soumis à un contrôle antidopage. Selon un rapport établi par le Laboratoire des courses hippiques le 7 mai 2009 et validé par le Directeur du Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage le

13 mai 2009, les analyses effectuées ont fait ressortir la présence d'hydrochlorothiazide, de phénylbutazone et d'oxyphenbutazone.

M. DEBAST n'étant pas titulaire d'une licence délivrée par la Société hippique française, l'Agence française de lutte contre le dopage, a été saisie de ces faits sur le fondement des dispositions combinées des articles L.241-6, L. 241-7 et du 1° de l'article L. 232-22 du code du sport, en application desquelles elle est compétente pour infliger des sanctions disciplinaires aux personnes et aux animaux qui, tout en n'étant pas licenciés auprès d'une fédération sportive française agréée, participent à des compétitions ou manifestations sportives organisées ou autorisées par ces fédérations ou aux entraînements y préparant. Par une décision du 15 octobre 2009, l'Agence française de lutte contre le dopage a prononcé à l'encontre de M. DEBAST, d'une part, la sanction de l'interdiction de participer pendant quatre mois aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par la Fédération française d'équitation et par la Société hippique française, et, d'autre part, la sanction de l'interdiction de faire participer son cheval "Don Pedro" pendant quatre mois aux dites compétitions.

L'Agence faisant application du dernier alinéa de l'article L. 232-23 du code du sport, il est demandé à la Société hippique française d'annuler les résultats individuels obtenus par l'intéressé et sa monture lors de l'épreuve d'élevage de chevaux organisée le 10 avril 2009 à Pibrac (Haute-Garonne), avec toutes les conséquences en résultant, y compris le retrait de médailles, points et

prix. La sanction prend effet à compter de la date de sa notification à l'intéressé".

N.B. : la sanction a été notifiée par lettre recommandée au sportif le 17 janvier 2010, ce dernier ayant accusé réception de ce courrier le 22 janvier 2010. M. DEBAST et le cheval « Don Pedro » seront suspendus jusqu'au 21 mai 2010 inclus.

▲ 26 NOVEMBRE 2009 M. JOSEPH MARTIN

A l'issue d'une compétition d'élevage de chevaux, organisée par la Société hippique française le 11 juillet 2009 à Angers (Maine-et-Loire), le cheval "Paille d'Or", monté par M. Joseph MARTIN, a été soumis à un contrôle antidopage. Selon un rapport établi par le Laboratoire des courses hippiques le 5 août 2009 et validé par le Directeur du Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage le 2 septembre 2009, les analyses effectuées ont fait ressortir la présence de trichlorméthiazide et de dexaméthasone.

M. MARTIN n'étant pas titulaire d'une licence délivrée par la Société hippique française, l'Agence française de lutte contre le dopage, a été saisie de ces faits sur le fondement des dispositions combinées des articles L. 241-6, L. 241-7 et du 1° de l'article L. 232-22 du code du sport, en application desquelles elle est compétente pour infliger des sanctions disciplinaires aux personnes et aux animaux qui, tout en n'étant pas licenciés auprès d'une fédération sportive française agréée, participent à des compétitions ou manifestations sportives organisées ou autorisées par ces fédéra-

tions ou aux entraînements y préparant. Par une décision du 26 novembre 2009, l'Agence française de lutte contre le dopage a prononcé à l'encontre de M. MARTIN, d'une part, la sanction de l'interdiction de participer pendant quatre mois aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par la Fédération française d'équitation et par la Société hippique française, et, d'autre part, la sanction de l'interdiction de faire participer son cheval "Paille d'Or" pendant quatre mois aux dites compétitions.

L'Agence faisant application du dernier alinéa de l'article L. 232-23 du code du sport, il est demandé à la Société hippique française d'annuler les résultats individuels obtenus par l'intéressé et sa monture lors de la compétition d'élevage de chevaux organisée le 11 juillet 2009 à Angers (Maine-et-Loire), avec toutes les conséquences en résultant, y compris le retrait de médailles, points et prix. La sanction prend effet à compter de la date de sa notification à l'intéressé".

N.B. : la sanction a été notifiée par lettre recommandée au sportif le 19 janvier 2010, ce dernier ayant accusé réception de ce courrier le 21 janvier 2010. Déduction faite de la période déjà purgée à compter du 26 novembre 2009, date à partir de laquelle M. MARTIN a volontairement renoncé à participer aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par la Fédération française d'équitation et par la Société hippique française, l'intéressé et le cheval "Paille d'Or" seront suspendus jusqu'au 25 mars 2010 inclus.



ABONNEMENT À LA REF

- ▲ L'info à la source
- ▲ Les innovations pédagogiques
- ▲ La vie du sport
- ▲ Les calendriers et les règlements
- ▲ Toutes les références du monde équestre

Nom Prénom.....

Adresse

Tarif 50 €

Tarif préférentiel club adhérent : 25 €, code adhérent obligatoire | | | | | | | | |

Chèque à l'ordre de FFE. A retourner à SIF 14490 Litteau

AQUITAINE

- ▲ ORAF, Poney Club d'Epona, Genet Alison, Association Lieu dit Laouilhe, 40400, Lesgor, T 05 58 74 49 90
- ▲ ORAF, Asso Les Chevaux d'Abord, Touya Philippe, Lieu Dit La Salette, 47250, Cocomont, T 06 04 19 45 22
- ▲ ORAF, Ecurie du Tuquet, Courbin Alain, Lieu Dit Le Tuquet, 47320, Bourran, T 06 77 89 31 65
- ▲ ORAF, Equi Free, Pasquon Peggy, Monitrice Independante, Le Bourg / Appart N. 2, 24230, Velines, T 06 65 10 87 35
- ▲ ORAF, Ecurie des Karac, Mirac Colette, 4 Gaudry, 33620, Marsas, T 06 88 01 82 04

AUVERGNE

- ▲ ORAF, Asso Au Pres de Courcais, Savio Rossanna, Lieu dit Les Prugnes Est, 03370, Courcais, T 04 70 07 14 37

BOURGOGNE

- ▲ ORAF, Amis du CE de Montvaltin, Mulot Alain, Assoc des Amis du Centre Equi Montvaltin, 71670, Le Breuil, T 03 85 80 29 22
- ▲ ORAF, Haras du Magny, Bornet Emmanuelle, Lieu dit Le Magny, 58160, La Fermete, T 03 86 37 10 19

BRETAGNE

- ▲ ORAF, Haras de Remyvanne, Le Breton Yannick, Lieu dit La Madeleine, 29190, Pleyben, T 06 75 12 82 75
- ▲ ORAF, Centre Equestre de la Gacilly, Godon Caroline, Lieu dit la Planchette, 56200, Glenac, T 06 81 47 05 45

CENTRE VAL DE LOIRE

- ▲ CLAG, Au Grand Bonheur des Petits Sabots, Gautier Celine, 36 rue de Maintenon, 28210, Lormaye, T 06 86 16 68 50
- ▲ ORAF, Derby Organisation, Gilibert Stephanie, Association, Mairie d'Ambillou, 37340, Ambillou, T 02 47 24 64 22
- ▲ ORAF, Ecuries d'Epsilon, Courtois Erwanna, Lieu dit Le Grand Gaillard, 36230, Gournay, T 06 67 38 21 96
- ▲ ORAF, Centre de Sport Equestre du Grippault, de Crouette Bruno, 47 Av de La Coupure du Parc, 37120, Chaveignes, T 02 47 58 12 61
- ▲ ORAF, Bry Stephanie - Monitrice Independante, Bry Stephanie, 15 Rond Point d'Artigny, 37250, Montbazou, T 06 10 10 59 01

CHAMPAGNE ARDENNES

- ▲ ORAF, Asso Very S Jump, Very Valentin, 854 Route d'Evy, 10130, Auxon, T 06 20 63 00 37
- ▲ ORAF, Asso Equi Champ', Forget Bruno, 4 Rue Garinet, 51000, Chalons en Champagne, T 03 26 68 20 44

CORSE

- ▲ ORAF, Asso des Cavaliers du Maquis, Levaray Carine, Rte de Ghisoni, 20240, Ghisonaccia, T 06 27 73 43 96

CÔTE D'AZUR

- ▲ ORAF, Ecuries de Saint Come, Pujol Valentine, Saint Come Le Bas, 83740, La Cadiere d'Azur, T 06 18 47 31 30

FRANCHE COMTÉ

- ▲ CLAF, Asso Equita Saone, Hugueny Sophie, 12 Grande Rue C/O Mme Hugueny Sophie, 70120, Vy Les Rupt, T 06 07 51 19 25
- ▲ ORAF, Le Galop Luxovien, Nigay Paul, Centre Equestre de Luxeuil Route de Breuches, 70300, Luxeuil Les Bains, T 06 20 68 12 99
- ▲ ORAF, Haras de Sorne, Boussaud Jean Pierre, C/O Mr Boussaud Jean Pierre, 7 Rue de l'Eglise, 39570, Moiron, T 06 32 23 32 04

LIMOUSIN

- ▲ ORAF, Ecuries de La Ribiere, Elsner Patrice, Lieu dit La Ribiere Scea, 23170, Chambon sur Voueize, T 05 55 65 75 37
- ▲ ORAF, Ecurie d'Eriador, Javelaud Elodie, Lieu dit La Pougé, 87800, Burgnac, T 06 82 67 09 10

LORRAINE

- ▲ CLAF, Asso Les Ecuries du Chateau Melusine, Rodio Joseph, Ferme de Helling, 57470, Hombourg Haut, T 06 65 09 94 97

MIDI PYRÉNÉES

- ▲ CLAF, Asso Ritmos Ecuestres, Bernad Pascal, Lieu dit Bruguere, 81390, Puybegon, T 06 80 44 31 42
- ▲ ORAF, Centre Equestre Cesame, Camps Lydie, Clos Cesame, 31360, St Medard, T 06 33 60 80 79

NORD PAS DE CALAIS

- ▲ CLAG, Haras des Anges, Fauvert Caroline, 29 Rte Nationale, Hameau de Boistrancourt, 59217, Carnieres, T 06 20 60 43 11
- ▲ ORAF, Ecuries de la Tête Noire, Macq Carol, Association, 5 Hameau de la Tête Noire, 59145, Berlainmont, T 06 73 96 03 21
- ▲ ORAF, Ass Reg Equi Western Nord Pas de Calais, Lamblin Helene, 224 Rue de La Faiencerie, 59870, Wandignies Hamage, T 06 79 28 68 90
- ▲ ORAF, Asso Aden, Lecocq Cathy, Decouverte de l'Equitation Nat, 89 Rue de St Venant, 62232, Annezin, T 03 21 01 37 43
- ▲ ORAF, Asso Cheval Pleine Nature, Cadez Claude, 1882 Route de Watten, 62370, Ruminghem, T 06 87 86 40 20
- ▲ ORAF, CE de La Ferme des Briques, Decossin Julien, Centre Equestre, 4 Rue de La Ferme des Briques, 62138, Auchy Les Mines, T 06 63 69 44 31

NORMANDIE

- ▲ ORAF, La Sabretache, Marchetti Philippe, C/O Philippe Marchetti, 345 Rue du Beaugroult, 27800, St Victor d'Epine, T 02 32 44 48 04
- ▲ ORAF, Asso Cheval En Fete à Agon Coutainville, Datin Jean Marie, Mairie, Avenue Louis Perier, 50230, Agon Coutainville, T 06 59 85 21 09
- ▲ ORAF, Asso Atout Crins, Bernard Laurent Patricia, 33 Route de Barneville, 50340, Les Pieux, T 02 33 10 18 82
- ▲ ORAF, Asso Les Cavaliers d'Hauteville, Bourdon Geraldine, 29 Rue de la

Mairie, 50590, Hauteville sur Mer, T 06 64 77 70 20

- ▲ ORAF, Ecuries d'Oz, Helie Muriel, Monitrice Independante, 19 Rue Baubigny, 50120, Equeurdreville Hainneville, T 06 88 78 75 64
- ▲ ORAF, Ecurie Mathilde Martel, Martel Mathilde, Lieu dit Le Pavillon, 50200, Nicorps, T 06 89 25 60 79
- ▲ ORAF, Ecurie Lutetia Management, Lisowski Michel, Lieu dit Le Boele, 61550, Glos La Ferriere, T 02 33 84 48 00

ILE DE FRANCE

- ▲ CLAG, Le Haut de Vaux, de Ponnat Perrine, 1 Allee du Manege, 78600, Le Mesnil Le Roi, T 01 34 93 54 55
- ▲ ORAF, Asso Les Crinieres du Mantois, Menard Patrick, 5 Ruelle du Moulin, 78200, Mantes La Jolie, T 01 34 77 97 78
- ▲ ORAF, Asso A.R.S.E, Duvocelle Chantal, C/O Chantal Duvocelle, 49 Les Hameaux de Seine, 91250, Saintry sur Seine, T 01 69 89 16 60
- ▲ ORAF, Asso Les Ecuries de Marmont, Petit Michel, 10 Chemin de Marmont C/O Mme Fournial Celine, 91880, Bouville, T 06 81 03 03 14
- ▲ ORAF, Arnaud Moraes Equitation, Moraes Arnaud, 9 Bis Rue de La Croix Boisee, 91810, Vert Le Grand, T 06 87 03 67 78

PAYS DE LA LOIRE

- ▲ CLAG, Poney Club La Salantine, Normand Sophie, La Rochetonnerie, 44260, Bouee, T 06 60 52 62 63
- ▲ ORAF, Asso Cavalibre, Brailowsky Sylvie, Zac de Kergoulinet, Rue des Artisans, 44420, Mesquer, T 06 81 48 63 14
- ▲ ORAF, Asso Attelages du Pays Sevre et Maine, Gautier Jean Claude, Mairie, 85530, La Bruffiere
- ▲ ORAF, Centre Equestre de La Baule, Guinard Regis, Sarl La Baule Equitation, 5 Avenue des Rosieres, 44500, La Baule, T 02 40 45 16 76

POITOU CHARENTES

- ▲ ORAF, Asso Equi Sud 17, Passerieux Robert, Mairie de Clion, 2 Pl. Jean Moulin, 17240, Clion, T 05 46 04 70 26
- ▲ ORAF, Jane'S Ecuries de Berin, Cockin Jane, Lieu dit de Berin, 86400, St Macoux, T 06 30 31 39 27

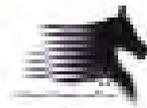
PROVENCE

- ▲ ORAF, Haras des Alpilles, Agraphioty Frederique, Chemin du Pont des Cinq Cents, 13560, Senas, T 06 09 39 21 27
- ▲ ORAF, Ecurie Sarriens Equitation, Martin Magaly, Quartier des Grones, 84260, Sarriens, T 04 90 65 31 89

RHÔNE ALPES

- ▲ ORAF, Ecurie Fabien Gippet, Gippet Fabien, 320 Chemin de Lordan, Charray, 38510, Vezeronce Curtin, T 06 63 45 18 71
- ▲ ORAF, Equid Evasion, Bouchereau Carole, Lieu Dit La Villette, 74150, Boussy, T 06 10 30 92 41

GLOBAL CHAMPIONS TOUR



JAEGGER-LECOULTRE



CANNES

CONCOURS INTERNATIONAL
*jumping et dressage 5**

10 - 11 - 12 juin 2010



Site: www.jumpingcannes.com - Réservation: Ticketnet et Fnac

GENERALI

BARCLAYS



EXQUIS



Vivez votre passion
en toute sécurité
Generali vous assure !



GENERALI
Solutions d'assurances

Partenaire et Assureur Officiel

AUTO
HABITATION
SANTÉ
GAV
PLAISANCE

3

**MOIS
GRATUITS***

SUR VOS CONTRATS D'ASSURANCES

*Offre de 3 mois gratuits sur les contrats d'assurance habitation et auto. L'offre est réservée aux clients qui souscrivent un contrat d'assurance habitation ou auto pour la première fois. L'offre est valable jusqu'au 31/12/2011. Les conditions d'application de l'offre sont détaillées dans le prospectus. Les modalités de souscription sont indiquées dans le prospectus. Les modalités de souscription sont indiquées dans le prospectus.

Pour plus de renseignements,
contactez votre agent général



PAGE CAVALIER FFE

**Mon espace personnel
sur www.ffe.com**



Aller sur FFEClub SIF,
s'identifier avec son numéro de licence
et son code SIF qui est en bas à droite
à l'intérieur de la licence.

Le self-service du cavalier

- Pour imprimer mes diplômes
- Pour imprimer mon palmarès
- Pour suivre toutes mes opérations fédérales



Fédération Française d'Equitation

PAGE CAVALIER FFE

**Mon espace personnel
sur www.ffe.com**



Aller sur FFEClub SIF,
s'identifier avec son numéro de licence
et son code SIF qui est en bas à droite
à l'intérieur de la licence.

Le self-service du cavalier

- Pour imprimer mes diplômes
- Pour imprimer mon palmarès
- Pour suivre toutes mes opérations fédérales



Fédération Française d'Equitation

PAGE CAVALIER FFE

**Mon espace personnel
sur www.ffe.com**



Aller sur FFEClub SIF,
s'identifier avec son numéro de licence
et son code SIF qui est en bas à droite
à l'intérieur de la licence.

Le self-service du cavalier

- Pour imprimer mes diplômes
- Pour imprimer mon palmarès
- Pour suivre toutes mes opérations fédérales



Fédération Française d'Equitation

PAGE CAVALIER FFE

**Mon espace personnel
sur www.ffe.com**



Aller sur FFEClub SIF,
s'identifier avec son numéro de licence
et son code SIF qui est en bas à droite
à l'intérieur de la licence.

Le self-service du cavalier

- Pour imprimer mes diplômes
- Pour imprimer mon palmarès
- Pour suivre toutes mes opérations fédérales



Fédération Française d'Equitation